

BUDGET DE DÉPENSES

2015 • 2016



Budget des fonds spéciaux

RIGUEUR ET RESPONSABILITÉ

BUDGET DE DÉPENSES

2015 • 2016



Budget des fonds spéciaux

pour l'année financière se terminant le
31 mars 2016

Déposé à l'Assemblée nationale conformément
aux articles 48 et 52 de la
Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001)
par monsieur Martin Coiteux,
ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et de la Révision permanente des programmes
et président du Conseil du trésor

Budget de dépenses 2015-2016

Budget des fonds spéciaux

Dépôt légal - Mars 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-551-25640-2 (imprimé)

ISBN 978-2-550-72648-7 (en ligne)

TABLE DES MATIÈRES

NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du Budget des fonds spéciaux.....	7
2. Contenu du volume Budget des fonds spéciaux 2015-2016.....	7
3. Termes apparaissant au volume Budget des fonds spéciaux 2015-2016	9
4. Changements survenus à la répartition des fonds spéciaux par portefeuilles.....	11

SOMMAIRE DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS DES FONDS SPÉCIAUX

Prévision des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016	15
Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014.....	17

BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLES

Affaires municipales et Occupation du territoire	23
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	27
Culture et Communications.....	31
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques.....	35
Économie, Innovation et Exportations	41
Éducation, Enseignement supérieur et Recherche	45
Énergie et Ressources naturelles	53
Énergie et Ressources naturelles / Forêts, Faune et Parcs	61
Famille.....	63
Finances.....	71
Forêts, Faune et Parcs	93
Justice	97
Santé et Services sociaux.....	111
Sécurité publique	121
Tourisme	125
Transports	129
Travail, Emploi et Solidarité sociale.....	141

**NOTES
EXPLICATIVES**

1. OBJET DU BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX

Le Budget des fonds spéciaux 2015-2016 est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire approuver les prévisions des dépenses et d'investissements pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2016. Lorsque ces prévisions auront été approuvées par l'Assemblée nationale, les ministres ou les organismes seront autorisés, pour les fins des fonds spéciaux dont ils sont responsables, à prendre sur le fonds consolidé du revenu les sommes portées aux revenus de ces fonds spéciaux.

Il est également déposé afin que les parlementaires puissent approuver l'excédent des dépenses et des investissements constatés après le dépôt des comptes publics de l'exercice financier 2013-2014 par rapport aux prévisions approuvées par l'Assemblée nationale.

Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les sommes d'argent perçues par le gouvernement constituent le fonds consolidé du revenu. Ce dernier est composé du fonds général et des fonds spéciaux, et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

2. CONTENU DU VOLUME BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX 2015-2016

Le volume Budget des fonds spéciaux présente des informations financières notamment sur les revenus des fonds spéciaux de même que leurs dépenses et leurs investissements à approuver. Il indique également l'excédent des dépenses et des investissements des fonds spéciaux sur les sommes approuvées par l'Assemblée nationale lors du dépôt du Budget des fonds spéciaux en 2013-2014.

De plus, l'information concernant la mission, les sources de revenus ainsi que les explications sur les variations des prévisions budgétaires, soit les revenus, les dépenses et les investissements de l'entité, sont présentées au volume.

L'information sur chacun des fonds spéciaux est regroupée par portefeuille ministériel et se divise en deux sections.

PREMIÈRE SECTION : SOMMAIRE DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS DES FONDS SPÉCIAUX

Cette section présente, pour chacun des portefeuilles, deux tableaux sommaires :

- Un tableau « Sommaire des dépenses et des investissements des fonds spéciaux » réunissant, par portefeuilles, les prévisions de dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016 de chaque fonds spécial à être approuvées;
- Un tableau « Sommaire de l'excédent des dépenses et des investissements » réunissant par portefeuilles, l'excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014 de chaque fonds spécial à être approuvé.

DEUXIÈME SECTION : BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLES

La seconde section, présente les budgets des fonds spéciaux 2015-2016, les résultats probables 2014-2015, l'excédent des dépenses et des investissements pour l'exercice financier 2013-2014 de même que la mission, les sources de revenus et des explications sur les variations significatives. De façon plus précise, la section se compose des éléments suivants, et ce, pour chacun des portefeuilles ministériels :

- Un tableau « Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016 » présentant les informations concernant les prévisions de dépenses et d'investissements de chacun des fonds spéciaux à être approuvées ainsi que le total pour le portefeuille;
- Un tableau « Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014 » présentant les informations concernant l'excédent des dépenses et des investissements de chacun des fonds spéciaux à être approuvées ainsi que le total pour le portefeuille.

De l'information est également présentée, pour chacun des fonds spéciaux, concernant notamment :

- La présentation de l'entité, c'est-à-dire la mission ou la raison d'être de l'entité ainsi que ses sources de revenus;
- Les prévisions budgétaires de l'entité, des explications sur les variations significatives entre le budget 2015-2016 et la donnée probable 2014-2015 concernant les revenus, les dépenses et les investissements;
- Un tableau indiquant, les prévisions des résultats 2015-2016 et les résultats probables pour 2014-2015. L'information porte notamment sur les revenus, les dépenses et les investissements. Il inclut également un suivi sur l'évolution du surplus ou du déficit cumulé du fonds ainsi que de l'information sur les sommes empruntées ou avancées au Fonds de financement et au fonds général;
- Un tableau indiquant, ses résultats réels, ses prévisions ainsi que son excédent des dépenses et des investissements à approuver pour l'exercice financier 2013-2014. L'information porte notamment sur les revenus, les dépenses et les investissements. Il inclut également un suivi sur l'évolution du surplus ou du déficit cumulé du fonds ainsi que des explications de l'excédent des dépenses et des investissements, s'il y a lieu.

3. TERMES APPARAISSANT AU VOLUME BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX 2015-2016

BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX

Pour chacun des fonds spéciaux, le budget regroupe les différents éléments concernant les prévisions suivantes :

- Les revenus du fonds;
- Les dépenses du fonds;
- Le surplus ou le déficit de l'exercice et cumulé du fonds;
- Les investissements du fonds;
- Les sommes, empruntées auprès du Fonds de financement ou avancées du fonds général ou auprès de celui-ci pour le fonds.

Il importe de noter que ces prévisions ne tiennent pas compte des éliminations des opérations réciproques entre entités qui peuvent être considérées dans d'autres documents budgétaires.

DÉPENSES

Les dépenses comprennent celles reliées à la rémunération, au fonctionnement incluant l'amortissement des immobilisations, aux dépenses de transfert visant à fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes et au service de la dette comprenant les frais financiers et autres.

DÉPENSES À APPROUVER

Ces dépenses représentent les prévisions au Budget des fonds spéciaux pour l'exercice financier 2015-2016 qui sont soumises à l'approbation du Parlement.

INVESTISSEMENTS

Les investissements comprennent les sommes prévues pour les immobilisations, incluant celles en ressources informationnelles.

INVESTISSEMENTS À APPROUVER

Ces investissements correspondent aux prévisions présentées au Budget des fonds spéciaux pour l'exercice financier 2015-2016 qui sont soumises à l'approbation du Parlement.

REVENUS

Les revenus provenant du portefeuille ministériel sont distingués de ceux provenant d'autres sources de revenus.

De façon générale, les revenus provenant du portefeuille ministériel correspondent aux dépenses prévues au volume **Crédits des ministères et organismes** du Budget de dépenses 2015-2016 à la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » de ce portefeuille.

Les autres revenus comprennent notamment ceux en provenance des autres ministères, d'organismes autres que budgétaires, des autres fonds spéciaux, d'entreprises du gouvernement, de transfert du gouvernement fédéral et d'autres sources, telles que des taxes ou des droits et permis.

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE

L'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice constitue un surplus. À l'inverse, un déficit est dégagé lorsque les dépenses sont supérieures aux revenus.

SOLDE DES EMPRUNTS AUPRÈS DU FONDS DE FINANCEMENT

Ces emprunts regroupent ceux contractés par le fonds spécial auprès du Fonds de financement, conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

SOLDE DES AVANCES AU (DU) FONDS GÉNÉRAL

Ces avances regroupent les sommes avancées par le fonds spécial au fonds général ou celles avancées par ce dernier au fonds spécial, conformément aux dispositions de l'article 54 de la Loi sur l'administration financière. Elles n'incluent pas un dû au fonds général comptabilisé dans le cadre d'autres opérations, dont les transferts d'actifs nets lors de la constitution du fonds spécial et les modifications de convention comptable effectuées par le fonds spécial.

EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS

L'excédent des dépenses et des investissements correspond à l'écart entre les dépenses et les investissements réellement effectués et les sommes approuvées par l'Assemblée nationale pour cette année financière où cet excédent est constaté.

EXCÉDENT À APPROUVER

L'excédent à approuver représente l'écart entre les dépenses et les investissements réellement effectués sur les sommes approuvées par le Parlement pour l'exercice financier 2013-2014 qui sera soumis à l'approbation du Parlement.

4. CHANGEMENTS SURVENUS À LA RÉPARTITION DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLES

Certains fonds spéciaux se sont ajoutés à la responsabilité d'un titulaire ou ont été déplacés sous la responsabilité d'un autre, ont changé de statut, de dénomination ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses 2015-2016 par rapport à 2014-2015.

Éducation, Enseignement supérieur et Recherche

Les fonds qui se trouvaient sous la responsabilité des portefeuilles « Éducation, Loisir et Sport » et « Enseignement supérieur, Recherche et Science » sont maintenant regroupés sous le nouveau portefeuille « Éducation, Enseignement supérieur et Recherche ».

Finances

Le Fonds du développement nordique se nomme dorénavant Fonds du Plan Nord.

Travail, Emploi et Solidarité sociale

Les fonds qui se trouvaient sous la responsabilité des portefeuilles « Emploi et Solidarité sociale » et « Travail » sont maintenant regroupés sous le nouveau portefeuille « Travail, Emploi et Solidarité sociale ».

**SOMMAIRE DES DÉPENSES ET DES
INVESTISSEMENTS DES FONDS SPÉCIAUX**

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
Affaires municipales et Occupation du territoire		
Fonds de développement régional	-	-
Conseil du trésor et Administration gouvernementale		
Fonds relatif à certains sinistres	1 665,1	3 243,1
Culture et Communications		
Fonds du patrimoine culturel québécois	17 876,7	-
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques		
Fonds vert	795 867,6	14 538,7
Économie, Innovation et Exportations		
Fonds du développement économique	359 981,0	-
Éducation, Enseignement supérieur et Recherche		
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	67 041,7	-
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	29 489,0	-
Énergie et Ressources naturelles		
Fonds des ressources naturelles	251 289,1	891,6
Fonds d'information sur le territoire	119 622,0	47 377,3
Famille		
Fonds de soutien aux proches aidants	-	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	21 250,0	-
Finances		
Fonds de financement	2 180,9	-
Fonds des générations	-	-
Fonds du Bureau de décision et de révision	2 441,3	74,0
Fonds du centre financier de Montréal	1 309,5	-
Fonds du Plan Nord	81 536,6	-
Fonds relatif à l'administration fiscale	891 781,9	-
Forêts, Faune et Parcs		
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	459 949,7	10 000,0

Sommaire des dépenses et des investissements des fonds spéciaux**Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016 (suite)**

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
Justice		
Fonds Accès Justice	10 396,7	2,5
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	22 771,0	5,0
Fonds des registres du ministère de la Justice	33 690,4	4 894,8
Fonds du Tribunal administratif du Québec	40 007,1	1 165,7
Santé et Services sociaux		
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	1 537 000,0	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	215 418,6	1 796,3
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	20 000,0	-
Sécurité publique		
Fonds des services de police	584 697,4	19 150,0
Tourisme		
Fonds de partenariat touristique	133 773,8	2 630,9
Transports		
Fonds de gestion de l'équipement roulant	117 118,3	44 988,8
Fonds de la sécurité routière	32 616,7	12 878,5
Fonds des réseaux de transport terrestre	3 480 298,4	2 359 431,3
Travail, Emploi et Solidarité sociale		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	23 318,6	-
Fonds de développement du marché du travail	1 039 321,6	-
Fonds de la Commission des lésions professionnelles	64 954,7	1 740,0
Fonds de la Commission des relations du travail	19 577,5	800,0
Fonds des biens et des services	83 476,7	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	24 853,7	22 000,0
Fonds québécois d'initiatives sociales	22 407,0	-
Total	10 608 980,3	2 547 608,5

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
Affaires municipales et Occupation du territoire		
Fonds de développement régional	4 054,6	-
Conseil du trésor et Administration gouvernementale		
Fonds relatif à certains sinistres	-	3 343,7
Culture et Communications		
Fonds du patrimoine culturel québécois	-	-
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques		
Fonds vert	-	-
Économie, Innovation et Exportations		
Fonds du développement économique	15 670,3	-
Éducation, Enseignement supérieur et Recherche		
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	-	-
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	12 810,7	-
Énergie et Ressources naturelles		
Fonds d'information sur le territoire	-	4 206,7
Énergie et Ressources naturelles / Forêts, Faune et Parcs		
Fonds des ressources naturelles	-	-
Famille		
Fonds de soutien aux proches aidants	-	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	-	-

Sommaire de l'excédent des dépenses et des investissements**Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014 (suite)**

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
Finances		
Fonds de financement	-	-
Fonds des générations	-	-
Fonds du Bureau de décision et de révision	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	-	-
Fonds du Plan Nord	-	-
Fonds relatif à l'administration fiscale	23 757,5	-
Justice		
Fonds Accès Justice	-	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	-	-
Fonds des registres du ministère de la Justice	-	-
Fonds du Tribunal administratif du Québec	820,3	-
Santé et Services sociaux		
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	64 372,7	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	-	-
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	-	-
Sécurité publique		
Fonds des services de police	6 699,8	-
Tourisme		
Fonds de partenariat touristique	4 960,4	836,3
Transports		
Fonds de gestion de l'équipement roulant	558,9	4 724,1
Fonds de la sécurité routière	-	-
Fonds des réseaux de transport terrestre	-	-

Budget des fonds spéciaux

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014 (suite)

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
Travail, Emploi et Solidarité sociale		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	-	-
Fonds de développement du marché du travail	-	-
Fonds de la Commission des lésions professionnelles	1 128,0	364,8
Fonds de la Commission des relations du travail	-	-
Fonds des biens et des services	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	-	-
Total	134 833,2	13 475,6

**BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX
PAR PORTEFEUILLES**

Affaires municipales et Occupation du territoire

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de développement régional	-	-
Total à approuver	-	-

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de développement régional	4 054,6	-
Total à approuver	4 054,6	-

Fonds de développement régional

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de développement régional (FDR) est affecté au financement des dépenses de fonctionnement des Conférences régionales des élus (CRÉ) incluant les études, au financement des mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques conclues entre une CRÉ, un ministère ou organisme du gouvernement et, le cas échéant, tout autre partenaire, ainsi qu'au financement de toute autre activité exercée par une CRÉ.

La Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation des territoires (RLRQ, chapitre M-22.1) institue le FDR. Elle prévoit que les revenus du fonds proviennent des crédits alloués à cette fin par le Parlement.

Le projet de loi n° 28 (Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du Discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016) prévoit le remplacement du FDR par le Fonds de développement des territoires et la dissolution des CRÉ.

Fonds de développement régional

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	41 993,8
Autres revenus	-	2 243,8
Total des revenus	-	44 237,6
Dépenses à approuver	-	44 237,6
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-
Investissements à approuver	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	30 000,0
Total	-	30 000,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

La méthode de comptabilisation des revenus et dépenses du FDR a été modifiée dans le courant de l'exercice 2013-2014 en application de la nouvelle norme comptable sur les paiements de transfert. La dépense apparaissant au Budget des fonds spéciaux du Budget de dépenses 2013-2014 était basée sur une prévision des sommes engagées par les Conférences régionales des élus (CRÉ). La dépense réelle correspond maintenant aux lettres de confirmation de subvention transmises annuellement aux CRÉ par le ministre.

Fonds de développement régional

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	40 000,0	44 054,6	
Total des dépenses	40 000,0	44 054,6	4 054,6
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements	-	-	-

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds relatif à certains sinistres	1 665,1	3 243,1
Total à approuver	1 665,1	3 243,1

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds relatif à certains sinistres	-	3 343,7
Total à approuver	-	3 343,7

Fonds relatif à certains sinistres

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds relatif à certains sinistres est affecté à la gestion et au financement des dépenses exceptionnelles soutenues par les ministères et organismes du gouvernement ainsi qu'au financement des dépenses des différents programmes d'assistance financière mis en place pour compenser les dommages occasionnés par les sinistres suivants : les pluies diluviennes survenues les 19 et 20 juillet 1996 qui ont affecté les régions désignées par le gouvernement et la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998.

L'affectation budgétaire au Fonds relatif à certains sinistres est pourvue en partie par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles afin de répondre à l'engagement du gouvernement du Québec envers Hydro-Québec à l'égard du rétablissement du réseau d'électricité. Le portefeuille ministériel couvre quant à lui les frais financiers associés aux investissements concernant la mise aux normes des ouvrages sur le pourtour du lac-réservoir Kénogami et l'aménagement d'un seuil dans la rivière aux Sables.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds relatif à certains sinistres s'établissent à 1,7 M\$ en 2015-2016, soit une somme semblable à celle de l'année précédente.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds relatif à certains sinistres s'établissent à 1,7 M\$ en 2015-2016, soit une somme semblable à celle de l'année précédente.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds relatif à certains sinistres s'établissent à 3,2 M\$ en 2015-2016. La baisse de 1,5 M\$ par rapport à l'année précédente est attribuable, entre autres, à la fin des travaux en 2015-2016 du projet d'aménagement d'un seuil dans la rivière aux Sables.

Fonds relatif à certains sinistres

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	650,0	625,0
Autres revenus	1 015,1	983,3
Total des revenus	1 665,1	1 608,3
Dépenses à approuver	1 665,1	1 608,3
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-
Investissements à approuver	3 243,1	4 776,5
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(87 041,3)	(83 798,2)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	(87 041,3)	(83 798,2)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

L'excédent des investissements concernant le Fonds relatif à certains sinistres, qui comprend la consolidation/modernisation des ouvrages existants sur le pourtour du lac-réservoir Kénogami ainsi que l'aménagement d'un seuil sur la partie amont de la rivière aux Sables, est attribuable au report de la date prévue de fin des travaux.

Fonds relatif à certains sinistres

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	12 675,0	580,1	
Total des dépenses	12 675,0	580,1	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements	-	3 343,7	3 343,7

Culture et Communications

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds du patrimoine culturel québécois	17 876,7	-
Total à approuver	17 876,7	-

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds du patrimoine culturel québécois	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds du patrimoine culturel québécois

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds soutient financièrement des initiatives favorisant la conservation et la mise en valeur d'éléments significatifs du patrimoine culturel québécois. Lancé officiellement le 6 septembre 2006, le Fonds comporte cinq volets :

Volet 1 : Biens protégés par le gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002);

Volet 2 : Bâtiments, sites et ensembles d'intérêt patrimonial significatif protégés par les municipalités;

Volet 3 : Oeuvres d'art intégrées à l'architecture et à l'environnement;

Volet 4 : Expositions permanentes des institutions muséales;

Volet 5 : Études, activités de diffusion, de sensibilisation, d'inventaire et de mise en valeur du patrimoine culturel en lien avec la Loi sur le patrimoine culturel.

Les revenus du fonds proviennent de la taxe spécifique sur les produits du tabac en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2). Ceux-ci ont été de 5,0 M\$ en 2006-2007 et de 10,0 M\$ annuellement de 2007-2008 à 2012-2013. Toutefois, depuis l'exercice financier 2013-2014, les revenus au fonds sont passés de 10,0 M\$ à 15,5 M\$, et ce, jusqu'en 2019-2020. En 2020-2021, les revenus seront de 5,5 M\$. Cette hausse des revenus aura pour effet de porter le montant total pouvant être engagé à près de 180,0 M\$, incluant le capital et les intérêts, d'ici la fin du fonds en 2020-2021. Ainsi, au total, avec la participation des partenaires, ce sont environ 360,0 M\$ qui seraient investis dans la protection et la mise en valeur de notre patrimoine culturel à travers le Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus, essentiellement provenant de la taxe spécifique sur les produits du tabac, s'établissent à 15,7 M\$ en 2015-2016, soit un niveau comparable au revenu probable de 2014-2015.

LES DÉPENSES

Les prévisions des dépenses s'établissent à 17,9 M\$ en 2015-2016, soit une hausse de 2,5 M\$ par rapport aux dépenses probables 2014-2015. Cette augmentation résulte principalement du service de dette en raison des projets annoncés au cours des derniers exercices et du rythme de réalisation des travaux plus élevé.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2014-2015 et 2015-2016.

Fonds du patrimoine culturel québécois

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	15 709,2	15 719,6
Total des revenus	15 709,2	15 719,6
Dépenses à approuver		
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 167,5)	342,7
Surplus (déficit) cumulé au début	24 678,4	24 335,7
Surplus (déficit) cumulé à la fin	22 510,9	24 678,4
Investissements à approuver		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	626,7	626,7
Total	626,7	626,7

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014**Fonds du patrimoine culturel québécois**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	15 634,3	15 712,8	
Total des dépenses	20 991,9	12 656,9	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 357,6)	3 055,9	
Surplus (déficit) cumulé au début	16 156,2	21 279,8	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	10 798,6	24 335,7	
Investissements	-	-	-

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds vert	795 867,6	14 538,7
Total à approuver	795 867,6	14 538,7

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds vert	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds vert

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Créé en juin 2006, le Fonds vert est affecté au financement de mesures ou de programmes que le ministre peut réaliser dans le cadre de ses fonctions. Le Fonds vise, entre autres, à appuyer la réalisation de mesures favorisant un développement durable, plus particulièrement en regard de son volet environnemental, incluant la lutte contre les changements climatiques. Important levier financier, le Fonds vert est un véhicule comptable permettant au ministre d'y verser des revenus afin de soutenir les divers partenaires que sont les municipalités, les entreprises et les organismes à but non lucratif oeuvrant dans le domaine de l'environnement.

Le Fonds vert contribue de façon importante à la réalisation de la mission du Ministère. Il est une constituante du portefeuille ministériel. Les diverses sources de revenus sont utilisées aux fins pour lesquelles elles sont perçues, et ce, en respect du principe pollueur-payeur. Cet important levier financier s'inscrit dans la vision ministérielle en contribuant au développement québécois pour un environnement sain et une croissance économique responsable. Les principales sources de revenus du Fonds vert sont :

- Les revenus provenant de la vente d'unités d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (marché du carbone);
- La redevance sur les carburants et combustibles fossiles (qui a pris fin le 31 décembre 2014);
- Les redevances pour l'élimination des matières résiduelles;
- La redevance exigible pour l'utilisation de l'eau.

À noter que pour le volet consacré aux changements climatiques, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques n'est pas le seul ministère à mettre en œuvre des programmes et des mesures financés par le Fonds vert. Ainsi, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, le Ministère, en tant que coordonnateur, conclut des ententes avec d'autres ministères leur permettant d'utiliser les sommes versées au Fonds pour réaliser les activités prévues à ce plan.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Pour l'exercice financier 2015-2016, les revenus prévus au Fonds vert sont de 795,3 M\$. L'augmentation de 253,7 M\$ par rapport aux revenus probables 2014-2015 est attribuable principalement à la hausse des droits d'émission de gaz à effet de serre conjuguée à la fin de la redevance sur les carburants et combustibles fossiles.

LES DÉPENSES

Les dépenses prévues au Fonds vert pour l'exercice financier 2015-2016 s'établissent à 795,9 M\$, soit une augmentation de 329,1 M\$ par rapport aux dépenses probables 2014-2015. La variation est notamment attribuable à la mise œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements au Fonds vert s'établissent à 14,5 M\$ en 2015-2016. L'augmentation de 6,4 M\$ par rapport aux investissements probables 2014-2015 est notamment attribuable à des développements informatiques.

Fonds vert

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	795 294,8	541 632,1
Total des revenus	795 294,8	541 632,1
Dépenses à approuver	795 867,6	466 741,6
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	(572,8)	74 890,5
Surplus (déficit) cumulé au début	586 183,2	511 292,7
Surplus (déficit) cumulé à la fin	585 610,4	586 183,2
<hr/>		
Investissements à approuver	14 538,7	8 090,1
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	8 000,0	8 000,0
Total	8 000,0	8 000,0
<hr/>		

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014**Fonds vert**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	360 807,6	356 972,7	
Total des dépenses	448 217,5	344 283,2	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(87 409,9)	12 689,5	
Surplus (déficit) cumulé au début	383 407,1	498 603,2	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	295 997,2	511 292,7	
Investissements	6 582,3	6 108,0	-

Économie, Innovation et Exportations

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds du développement économique	359 981,0	-
Total à approuver	359 981,0	-

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds du développement économique	15 670,3	-
Total à approuver	15 670,3	-

Fonds du développement économique

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du développement économique est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par Investissement Québec dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie. Le fonds a été institué au sein du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations et son administration a été confiée à Investissement Québec.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 360,0 M\$ en 2015-2016, soit 57,0 M\$ de plus que les revenus probables 2014-2015.

La variation est attribuable à l'augmentation des contributions financières du gouvernement en faveur du Fonds du développement économique afin de financer les nouvelles initiatives du gouvernement.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 360,0 M\$ en 2015-2016, soit 57,0 M\$ de plus que les dépenses probables 2014-2015.

La variation s'explique principalement par la mise en place des nouvelles initiatives du gouvernement, soit le nouveau programme Créativité Québec, la Stratégie maritime et la Stratégie de développement de l'aluminium ainsi que par une augmentation des coûts affectés aux interventions financières garanties par le gouvernement du Québec.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement en immobilisation n'est prévu pour le Fonds du développement économique aux exercices financiers 2014-2015 et 2015-2016.

Fonds du développement économique

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	234 495,0	181 369,0
Autres revenus	125 486,0	121 579,0
Total des revenus	359 981,0	302 948,0
Dépenses à approuver	359 981,0	302 948,0
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	(2 823,0)	36 032,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(2 823,0)	(2 823,0) *
Investissements à approuver		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(2 492 044,0)	(2 127 974,0)
Solde des avances au (du) fonds général	(695 894,0)	(357 040,0)
Total	(3 187 938,0)	(2 485 014,0)

* Incluant un ajustement au surplus cumulé en 2014-2015 pour des pertes de réévaluation de 38,9 M\$.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

L'excédent de 15,7 M\$ découle de l'augmentation du nombre de dossiers autorisés pour les mandats gouvernementaux et autres programmes afin de soutenir les interventions structurantes au bénéfice du développement économique du Québec.

Fonds du développement économique

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	330 049,0	345 719,3	
Total des dépenses	330 049,0	345 719,3	15 670,3
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	82 984,0	82 984,3	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	82 984,0	36 032,0 *	
Investissements	-	-	-

* Ce surplus cumulé inclut des pertes de réévaluation cumulées de 47,0 M\$.

Éducation, Enseignement supérieur et Recherche

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	67 041,7	-
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	29 489,0	-
Total à approuver	96 530,7	-

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	-	-
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	12 810,7	-
Total à approuver	12 810,7	-

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique vise notamment à contribuer au développement d'une culture sportive au sein de la population. Les activités du fonds ont débuté le 1^{er} août 2006.

Les revenus annuels du Fonds proviennent d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (L.Q. 2014 chapitre I-2).

Ces revenus sont affectés à des programmes d'aide financière ayant pour objectif le financement des activités suivantes :

- La construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives;
- L'organisation d'événements sportifs internationaux;
- Le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 dans les arénas et les centres de curling.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique s'établissent à 64,5 M\$ en 2015-2016, soit 2,7 M\$ de plus que les revenus probables 2014-2015.

La variation s'explique principalement par un transfert du gouvernement du Canada qui sera reçu au cours de l'exercice 2015-2016 concernant le projet d'agrandissement du Pavillon de l'éducation physique et des sports à l'Université Laval.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique s'établissent à 67,0 M\$ en 2015-2016, soit 3,2 M\$ de plus que la dépense probable 2014-2015.

La variation à la hausse des dépenses s'explique essentiellement par le rythme de réalisation des projets financés par le Fonds.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2014-2015 et 2015-2016.

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	64 471,8	61 756,4
Total des revenus	64 471,8	61 756,4
Dépenses à approuver		
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 569,9)	(2 084,3)
Surplus (déficit) cumulé au début	173 558,3	175 642,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	170 988,4	173 558,3
Investissements à approuver		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	10 000,0	7 000,0
Total	10 000,0	7 000,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	60 070,0	56 790,2	
Total des dépenses	72 379,6	52 607,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(12 309,6)	4 182,6	
Surplus (déficit) cumulé au début	134 448,3	171 460,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	122 138,7	175 642,6	
Investissements	-	-	-

Fonds pour l'excellence et la performance universitaires

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Institué en vertu de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1), le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires vise à associer la contribution gouvernementale à des objectifs prédéfinis en matière de philanthropie, laquelle est octroyée dans le cadre du programme Placements Universités.

La totalité des activités du Fonds est financée par des revenus d'affectation du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Pour l'année 2015-2016, le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires est doté d'un montant de 25,0 M\$ pour le financement du programme Placement Universités, soit 3,0 M\$ de plus qu'en 2014-2015.

LES DÉPENSES

Pour l'année 2015-2016, les dépenses prévues pour le programme Placements Universités sont supérieures de 1,2 M\$ par rapport à 2014-2015 en raison de de la croissance estimée des dons perçus par les universités. Le solde accumulé estimé à 4,5 M\$ sera résorbé en totalité. Pour les années suivantes, les dépenses pourraient être normalisées en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2014-2015 et 2015-2016.

Fonds pour l'excellence et la performance universitaires

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	25 000,0	22 000,0
Autres revenus	-	-
Total des revenus	25 000,0	22 000,0
Dépenses à approuver	29 489,0	28 271,0
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	(4 489,0)	(6 271,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	4 489,0	10 760,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	4 489,0
Investissements à approuver	-	-
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	4 489,0
Total	-	4 489,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

L'excédent s'explique par l'utilisation du surplus cumulé du fonds aux fins de la réalisation des activités de celui-ci.

Fonds pour l'excellence et la performance universitaires

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	25 000,0	25 000,0	
Total des dépenses	22 596,3	35 407,0	12 810,7
Surplus (déficit) de l'exercice	2 403,7	(10 407,0)	
Surplus (déficit) cumulé au début	3 841,2	21 167,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	6 244,9	10 760,0	
Investissements	-	-	-

Énergie et Ressources naturelles

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles	251 289,1	891,6
Fonds d'information sur le territoire	119 622,0	47 377,3
Total à approuver	370 911,1	48 268,9

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds d'information sur le territoire	-	4 206,7
Total à approuver	-	4 206,7

Fonds des ressources naturelles

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des ressources naturelles a été institué le 1^{er} juillet 2011 et le Ministère est responsable des volets Efficacité et innovation énergétiques, Gestion des hydrocarbures, ainsi que Patrimoine minier.

Le volet Efficacité et innovation énergétiques regroupe les activités d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion des programmes d'efficacité énergétique tout en favorisant le développement de nouvelles technologies de l'énergie dans plusieurs secteurs d'activités sur la base des politiques gouvernementales mises de l'avant.

Le volet Gestion des hydrocarbures est affecté au financement des activités d'acquisition et à la diffusion de connaissances géoscientifiques, à la recherche et au développement dans le domaine du pétrole, du gaz naturel, des réservoirs souterrains et de la saumure.

Le volet Patrimoine minier est affecté au financement d'activités favorisant le développement du potentiel minéral incluant des activités d'acquisition de connaissances géoscientifiques, de recherche et de développement des techniques d'exploration, d'exploitation, de réaménagement et de restauration de sites miniers et de soutien au développement de l'entrepreneuriat.

Le financement provient principalement de transferts du Fonds vert, de la quote-part des distributeurs d'énergie, d'une partie de sommes perçues à titre de droits miniers et par des crédits alloués par le Parlement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 241,5 M\$ en 2015-2016, soit 56,1 M\$ de plus que les revenus probables 2014-2015. Cette augmentation nette s'explique principalement par l'ajout de sommes additionnelles annoncées dans le cadre du Point sur la situation économique et financière du Québec du 2 décembre 2014 en provenance du Fonds vert, compensé par une diminution de l'apport des redevances annuelles en utilisant les surplus cumulés au cours des années antérieures.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 251,3 M\$ en 2015-2016, soit 53,5 M\$ de plus que les dépenses probables 2014-2015. Cette hausse, en corrélation avec les sommes additionnelles annoncées dans le cadre du Point sur la situation économique et financière du Québec, s'explique principalement par la bonification de programmes tels ÉcoPerformance et Roulez électrique ainsi que l'ajout de sommes pour le développement de nouvelles technologies ou de procédés innovateurs en matière d'efficacité énergétique, d'énergies émergentes et de réduction de gaz à effet de serre.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du fonds s'établissent à 0,9 M\$ en 2015-2016, soit une diminution de 0,3 M\$. Cette diminution s'explique par la révision des besoins au regard des développements informatiques et d'acquisitions d'équipements.

Fonds des ressources naturelles

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	2 379,5	2 379,5
Autres revenus	239 124,0	183 057,9
Total des revenus	241 503,5	185 437,4
Dépenses à approuver	251 289,1	197 773,6
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	(9 785,6)	(12 336,2)
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé au début	40 668,3	53 004,5
Surplus (déficit) cumulé à la fin	30 882,7	40 668,3
<hr/>		
Investissements à approuver	891,6	1 169,8
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	9 297,0	7 153,6
<hr/>		
Total	9 297,0	7 153,6
<hr/>		

Fonds d'information sur le territoire

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'information sur le territoire regroupe les activités liées à l'arpentage, au cadastre et au registre foncier de même qu'aux produits et services afférents, et ce, dans les domaines de l'information foncière et géographique. Il agit également en matière d'élaboration de politiques et de stratégies de mise en valeur du territoire public ainsi que de défense de l'intégrité du territoire du Québec.

Le financement provient de la tarification perçue pour les biens et services offerts aux clientèles.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 141,8 M\$ en 2015-2016, soit 9,2 M\$ de plus que les revenus probables 2014-2015. Cette variation s'explique principalement par des hausses en services spécialisés, en droits perçus sur les transactions immobilières et en intérêts sur les placements.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 119,6 M\$ en 2015-2016, soit 2,5 M\$ de plus que les dépenses probables 2014-2015. L'augmentation de la masse salariale de 1,9 M\$ résulte de l'ajout de ressources au fonds compensé en partie par l'effort de réduction de la rémunération de 3 %. Une augmentation de la dépense d'amortissement de 2,6 M\$ est surtout attribuable au projet de mise à niveau de la plateforme bureautique et au plan cadastral.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du fonds s'établissent à 47,4 M\$ en 2015-2016. L'augmentation du plan cadastral de 7,2 M\$ est compensée en partie par une baisse de 0,9 M\$ des investissements en technologie de l'information, ce qui se traduit par une augmentation nette de 6,3 M\$.

Fonds d'information sur le territoire

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	141 849,7	132 678,2
Total des revenus	141 849,7	132 678,2
Dépenses à approuver	119 622,0	117 105,9
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	22 227,7	15 572,3
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé au début	440 167,3	424 595,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	462 395,0	440 167,3
<hr/>		
Investissements à approuver	47 377,3	41 072,2
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	2 000,0	2 000,0
Total	2 000,0	2 000,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

En 2013-2014, le Ministère a transféré au Fonds d'information sur le territoire les activités touchant l'information géographique et les politiques et l'intégrité du territoire. Il en est résulté un transfert des immobilisations entre ces entités.

Fonds d'information sur le territoire

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	145 282,7	160 623,0	
Total des dépenses	119 160,6	108 912,4	-
Surplus (déficit) de l'exercice	26 122,1	51 710,6	
Surplus (déficit) cumulé au début	366 240,0	672 884,4	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	392 362,1	424 595,0 *	
Investissements	49 335,9	53 542,6	4 206,7

* Après une affectation de 300,0 M\$ du surplus cumulé du Fonds d'information sur le territoire au bénéfice du Fonds des générations.

Énergie et Ressources naturelles / Forêts, Faune et Parcs

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles	-	-
Total à approuver	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

Fonds des ressources naturelles

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	551 319,9	540 465,2	
Total des dépenses	585 410,8	540 033,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(34 090,9)	431,5	
Surplus (déficit) cumulé au début	26 400,3	74 846,1	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(7 690,6)	75 277,6	
Investissements	18 496,7	6 637,6	-

Famille

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de soutien aux proches aidants	-	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	21 250,0	-
Total à approuver	21 250,0	-

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de soutien aux proches aidants	-	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	-	-
Total à approuver	-	-

Fonds de soutien aux proches aidants

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Découlant d'un partenariat entre le Ministère et Sojecci II Itée, société de la famille de Lucie et André Chagnon, le Fonds contribue à la réalisation de la mission de la ministre responsable des Aînés en soutenant les proches aidants qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à domicile à des aînés ayant une incapacité significative ou persistante susceptible de compromettre leur maintien à domicile.

Les revenus annuels du fonds proviennent d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2) pour un montant totalisant 15,0 M\$ par année et des intérêts produits sur les sommes portées au crédit du fonds général.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 15,2 M\$ en 2015-2016, soit le même niveau qu'en 2014-2015.

LES DÉPENSES

Aucune dépense n'est prévue en 2015-2016 puisque les versements de subvention sont suspendus jusqu'en mars 2016.

LES INVESTISSEMENTS

Le Fonds ne réalise aucun investissement.

Fonds de soutien aux proches aidants

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	15 248,8	15 172,2
Total des revenus	15 248,8	15 172,2
Dépenses à approuver		
Surplus (déficit) de l'exercice	15 248,8	15 172,2
Surplus (déficit) cumulé au début	42 061,3	26 889,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	57 310,1	42 061,3
Investissements à approuver		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	57 241,1	42 011,8
Total	57 241,1	42 011,8

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014**Fonds de soutien aux proches aidants**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	15 043,8	15 096,2	
Total des dépenses	14 880,0	-	-
Surplus (déficit) de l'exercice	163,8	15 096,2	
Surplus (déficit) cumulé au début	8 071,1	11 792,9	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	8 234,9	26 889,1	
Investissements	-	-	-

Fonds pour le développement des jeunes enfants

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Découlant d'un partenariat entre le Ministère et la Fondation Lucie et André Chagnon, le Fonds pour le développement des jeunes enfants vise à soutenir le développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité. Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives à ces fins.

Les revenus annuels du fonds proviennent d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2) pour un montant totalisant 15,0 M\$ par année et des intérêts produits sur les sommes portées au crédit du fonds général.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 15,1 M\$ en 2015-2016, soit le même niveau qu'en 2014-2015.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 21,3 M\$ en 2015-2016, soit 11,3 M\$ de plus que les dépenses probables 2014-2015. Les versements de subventions ont été suspendus pendant quatre mois en 2014-2015, générant ainsi une économie de 5,0 M\$, alors qu'un montant de 6,3 M\$ sera ajouté aux versements de 2015-2016. Cet ajout représente une portion des montants suspendus depuis la création du Fonds, puisque ces montants seront versés au cours des quatre prochaines années.

LES INVESTISSEMENTS

Le Fonds ne réalise aucun investissement.

Famille**Fonds pour le développement des jeunes enfants**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	15 139,1	15 144,9
Total des revenus	15 139,1	15 144,9
Dépenses à approuver	21 250,0	10 000,0
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	(6 110,9)	5 144,9
Surplus (déficit) cumulé au début	32 855,9	27 711,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	26 745,0	32 855,9
<hr/>		
Investissements à approuver	-	-
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	26 710,9	32 817,8
Total	26 710,9	32 817,8

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

Fonds pour le développement des jeunes enfants

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	15 100,8	15 100,6	
Total des dépenses	-	-	-
Surplus (déficit) de l'exercice	15 100,8	15 100,6	
Surplus (déficit) cumulé au début	12 610,3	12 610,4	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	27 711,1	27 711,0	
Investissements	-	-	-

Finances

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de financement	2 180,9	-
Fonds des générations	-	-
Fonds du Bureau de décision et de révision	2 441,3	74,0
Fonds du centre financier de Montréal	1 309,5	-
Fonds du Plan Nord	81 536,6	-
Fonds relatif à l'administration fiscale	891 781,9	-
Total à approuver	979 250,2	74,0

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de financement	-	-
Fonds des générations	-	-
Fonds du Bureau de décision et de révision	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	-	-
Fonds du Plan Nord	-	-
Fonds relatif à l'administration fiscale	23 757,5	-
Total à approuver	23 757,5	-

Fonds de financement

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de financement, constitué par la Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01), a pour objectif de fournir du financement et d'autres services financiers aux organismes compris dans le périmètre comptable du gouvernement, comme les fonds spéciaux et les sociétés d'État.

Le fonds a pour objet de permettre au ministre des Finances, à même les sommes empruntées à cette fin par le gouvernement et versées au fonds, de faire des prêts aux organismes publics, entreprises du gouvernement, fonds spéciaux et autres organismes déterminés par le gouvernement.

Le fonds est administré par le ministre des Finances du Québec. Les modes de gestion, de financement et d'opération du fonds sont prévus dans sa loi constitutive.

Les surplus accumulés par le fonds sont versés au fonds général du fonds consolidé du revenu aux dates et dans la mesure que détermine le gouvernement.

Le fonds impute aux emprunteurs des frais d'émission de prêts pour compenser ceux encourus par le gouvernement sur les emprunts qu'il effectue pour le compte du fonds. Ce dernier impute également aux emprunteurs des frais de gestion. Les tarifs liés à l'émission et aux frais de gestion sont déterminés par le gouvernement.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds de financement sont de 1 349,7 M\$ pour l'exercice financier 2015-2016, soit 47,6 M\$ de plus que ceux de l'exercice financier 2014-2015. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de l'encours des prêts à court et à long terme. La diminution des taux d'intérêt applicables aux prêts à court et à long terme atténue l'impact de la hausse de l'encours des prêts sur les revenus d'intérêts.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de financement sont de 1 336,2 M\$ pour l'exercice financier 2015-2016, soit 49,7 M\$ de plus que les dépenses probables 2014-2015. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de l'encours des emprunts à court et à long terme. La diminution des taux d'intérêt applicables aux emprunts à court et à long terme atténue l'impact de la hausse de l'encours des emprunts sur les dépenses d'intérêts.

Les revenus nets des dépenses pour l'exercice financier 2015-2016 s'élèvent à 13,5 M\$, soit 2,1 M\$ de moins que le résultat probable de l'exercice financier 2014-2015.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds de financement aux exercices financiers 2014-2015 et 2015-2016.

Finances**Fonds de financement**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	1 349 711,1	1 302 092,9
Total des revenus	1 349 711,1	1 302 092,9
Dépenses à approuver	2 180,9	2 041,5
Service de la dette*	1 334 042,9	1 284 472,7
Total des dépenses	1 336 223,8	1 286 514,2
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	13 487,3	15 578,7
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé au début	447 424,2	393 348,7
Surplus (déficit) cumulé à la fin	460 911,5	447 424,2 **
<hr/>		
Investissements à approuver	-	-
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(48 462 369,9)	(42 342 836,3)
Total	(48 462 369,9)	(42 342 836,3)

* La Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01) prévoit un traitement particulier pour le Fonds de financement, compte tenu de son rôle d'intermédiaire financier entre le fonds général et sa clientèle composée d'organismes publics et de fonds spéciaux. Ainsi, ne sont pas soumises à l'autorisation du Parlement, les dépenses au titre du service de la dette du Fonds de financement puisque les avances qu'il reçoit proviennent d'emprunts du gouvernement. Les dépenses de service de la dette des emprunts sont déjà pourvues à même le fonds général et sont remboursées par la clientèle.

** Incluant un ajustement au surplus cumulé en 2014-2015 de 38,5 M\$ correspondant à un montant versé par Financement-Québec au Fonds de financement à l'égard de certains prêts transférés à Financement-Québec. Ces prêts concernent des organismes se trouvant à l'extérieur du périmètre comptable du gouvernement.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

Fonds de financement

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 159 539,2	1 166 383,3	
Dépenses	1 722,7	1 669,6	
Service de la dette*	1 134 272,2	1 126 851,3	
Total des dépenses	1 135 994,9	1 128 520,9	-
Surplus (déficit) de l'exercice	23 544,3	37 862,4	
Surplus (déficit) cumulé au début	334 454,5	355 486,3	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	357 998,8	393 348,7	
Investissements	-	-	-

* La Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01) prévoit un traitement particulier pour le Fonds de financement, compte tenu de son rôle d'intermédiaire financier entre le fonds général et sa clientèle composée d'organismes publics et de fonds spéciaux. Ainsi, ne sont pas soumises à l'autorisation du Parlement, les dépenses au titre du service de la dette du Fonds de financement puisque les avances qu'il reçoit proviennent d'emprunts du gouvernement. Les dépenses de service de la dette des emprunts sont déjà pourvues à même le fonds général et sont remboursées par la clientèle.

Fonds des générations

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Constitué par la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations (RLRQ, chapitre R-2.2.0.1), ce fonds est affecté exclusivement au remboursement de la dette brute du gouvernement du Québec.

Le Fonds des générations est essentiellement alimenté par les sommes suivantes :

- Les redevances hydrauliques provenant d'Hydro-Québec et des producteurs privés d'hydroélectricité;
- Les revenus découlant de l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale;
- Les revenus miniers perçus par le gouvernement;
- La taxe spécifique sur les boissons alcooliques;
- D'autres contributions d'Hydro-Québec;
- Les biens non réclamés administrés par Revenu Québec;
- Une partie du produit des ventes d'actifs du gouvernement;
- Les dons, legs et autres contributions reçus par le ministre des Finances;
- Les revenus provenant du placement des sommes le constituant.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 1 586,0 M\$ en 2015-2016, soit 333,0 M\$ de plus que les revenus probables de 2014-2015.

La variation s'explique principalement par l'augmentation des revenus de placement du fonds et par le versement de la totalité des revenus miniers à ce fonds.

LES DÉPENSES

Le fonds n'a aucune dépense.

LES INVESTISSEMENTS

Le fonds ne réalise aucun investissement.

Fonds des générations

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	1 586 000,0	1 253 000,0
Total des revenus	1 586 000,0	1 253 000,0
Dépenses à approuver		
Surplus (déficit) de l'exercice	1 586 000,0	1 253 000,0
Surplus (déficit) cumulé au début	6 912 388,1	5 659 388,1
Affectation des surplus cumulés de la Commission des normes du travail	89 000,0	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	8 587 388,1	6 912 388,1
Investissements à approuver		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014**Fonds des générations**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 039 000,0	1 121 034,7	
Total des dépenses	-	-	-
Surplus (déficit) de l'exercice	1 039 000,0	1 121 034,7	
Surplus (déficit) cumulé au début	5 456 000,0	5 238 353,4	
Affectation d'une partie du surplus cumulé du Fonds d'information sur le territoire	-	300 000,0	
Remboursement d'emprunts venant à échéance	(1 000 000,0)	(1 000 000,0)	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	5 495 000,0	5 659 388,1	
Investissements	-	-	-

Fonds du Bureau de décision et de révision

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'article 114 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers (RLRQ, chapitre A-33.2) constitue le Fonds du Bureau de décision et de révision. Il pourvoit aux engagements financiers nécessaires à l'exercice des fonctions juridictionnelles du Bureau de décision et de révision.

Le Bureau de décision et de révision a pour mission principale de tenir des audiences et de rendre des décisions ou des révisions de décisions dans les domaines des valeurs mobilières, de l'assurance, des instruments dérivés et des entreprises de services monétaires.

Les revenus du fonds proviennent essentiellement de la contribution de l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) déterminée en fonction des besoins nécessaires à la réalisation de sa mission. La contribution est versée selon un décret qui en fixe les modalités. Cette contribution de l'AMF est elle-même obtenue auprès des intervenants du milieu des marchés financiers. Les seuls autres revenus sont les timbres judiciaires encaissés lors du dépôt de certains dossiers et des revenus d'intérêts.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds du bureau de décision et de révision s'établissent à 2,2 M\$ en 2015-2016, soit 0,6 M\$ de plus que les revenus probables 2014-2015. Cette variation s'explique presque exclusivement par une augmentation de la contribution provenant de l'AMF.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds du Bureau de décision et de révision s'établissent à 2,4 M\$ en 2015-2016, soit 0,4 M\$ de plus que les dépenses probables 2014-2015.

Cette variation s'explique principalement par une augmentation des dépenses de rémunération de 0,2 M\$ et de 0,1 M\$ en frais généraux, qui se justifie par le projet de présentation électronique de la preuve et une mise à jour des infrastructures informationnelles.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements s'établissent à 0,1 M\$ en 2015-2016. La hausse constatée est attribuable principalement au projet de la présentation électronique de la preuve.

Finances**Fonds du Bureau de décision et de révision**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	2 241,3	1 638,6
Total des revenus	2 241,3	1 638,6
Dépenses à approuver	2 441,3	2 032,4
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	(200,0)	(393,8)
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé au début	2 753,6	3 147,4
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 553,6	2 753,6
<hr/>		
Investissements à approuver	74,0	17,2
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
<hr/>		
Total	-	-
<hr/>		

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

Fonds du Bureau de décision et de révision

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 567,5	1 555,1	
Total des dépenses	1 950,7	1 749,4	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(383,2)	(194,3)	
Surplus (déficit) cumulé au début	3 242,5	3 341,7	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 859,3	3 147,4	
Investissements	67,0	16,3	-

Fonds du centre financier de Montréal

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du centre financier de Montréal est un fonds spécial institué en 1999 par la Loi sur les centres financiers internationaux (LCFI) (RLRQ, chapitre C-8.3). Il est géré par le ministre des Finances et affecté au financement d'activités de promotion et de développement de Montréal comme place financière internationale.

Les revenus du fonds proviennent principalement des frais et de la contribution annuelle exigibles des exploitants de centres financiers internationaux en vertu de la LCFI.

Les dépenses du fonds s'effectuent presque exclusivement sous forme de subvention à CFI Montréal — Centre Financier International, un organisme chargé par le ministre de la mise en œuvre de stratégies de promotion et de démarchage en vue de susciter l'établissement dans l'agglomération de Montréal de nouveaux centres financiers internationaux et de nouvelles activités financières internationales.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 0,7 M\$ pour l'exercice 2015-2016, soit 0,3 M\$ de moins que les revenus probables pour l'exercice 2014-2015.

La variation observée est principalement attribuable à la non-reconduction en 2015-2016 de la contribution gouvernementale de 0,3 M\$ versée en 2014-2015.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 1,3 M\$ pour l'exercice 2015-2016, soit 0,1 M\$ de moins que les dépenses probables pour l'exercice 2014-2015.

La variation s'explique par une diminution des subventions versées.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le fonds aux exercices financiers 2014-2015 et 2015-2016.

Fonds du centre financier de Montréal

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	337,5
Autres revenus	666,7	617,7
Total des revenus	666,7	955,2
Dépenses à approuver		
	1 309,5	1 437,6
Surplus (déficit) de l'exercice	(642,8)	(482,4)
Surplus (déficit) cumulé au début	2 968,3	3 450,7
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 325,5	2 968,3
Investissements à approuver		
	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	2 325,5	2 968,3
Total	2 325,5	2 968,3

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014**Fonds du centre financier de Montréal**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 169,1	1 126,0	
Total des dépenses	1 402,5	1 350,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(233,4)	(224,0)	
Surplus (déficit) cumulé au début	3 663,2	3 674,7	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	3 429,8	3 450,7	
Investissements	-	-	-

Fonds du Plan Nord

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi instituant le Fonds du Plan Nord (RLRQ, chapitre F-3.2.1.1.1) a été édictée en juin 2011 et amendée en juin 2013. Dans sa version originale, l'objet du Fonds consistait à favoriser le développement et la protection du territoire du Plan Nord.

À compter de l'entrée en vigueur de la Loi sur la Société du Plan Nord (RLRQ, chapitre S-16.011), le 1^{er} avril 2015, le Fonds du Plan Nord sera affecté à l'administration de la Société du Plan Nord et au financement de ses activités.

Le Fonds du Plan Nord est principalement alimenté par une partie des retombées fiscales attribuables aux investissements réalisés sur le territoire du Plan Nord, par des contributions d'Hydro-Québec, de même que de partenaires qui bénéficient des investissements du fonds.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Pour la période allant de 2015-2016 à 2019-2020, la dotation du Fonds du Plan Nord est estimée à 425,4 M\$. Tout excédent des revenus sur les dépenses du fonds servira à financer ses engagements dont les impacts financiers surviendront au cours des années subséquentes.

Pour l'exercice financier 2015-2016, les prévisions de revenus du Fonds du Plan Nord sont de 88,7 M\$, soit 14,4 M\$ de plus que ceux de l'exercice financier 2014-2015. Cette hausse s'explique essentiellement par l'évolution des projets entrepris sur le territoire et des retombées fiscales qui en découlent.

LES DÉPENSES

Au cours de la période allant de 2015-2016 à 2019-2020, le Fonds du Plan Nord devrait réaliser des dépenses de 377,2 M\$, dont 356,6 M\$ en transferts à la Société du Plan Nord pour le financement de ses activités et des mesures prioritaires retenues.

Les prévisions de dépenses du Fonds du Plan Nord sont de 81,5 M\$ pour l'exercice financier 2015-2016, en augmentation de 7,6 M\$ par rapport à l'exercice 2014-2015. Cet écart s'explique par un niveau de dépenses réelles plus bas qu'anticipé en 2014-2015, ainsi que par la hausse des dépenses en 2015-2016 liées au financement d'investissements déjà réalisés.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le fonds aux exercices financiers 2014-2015 et 2015-2016.

Finances**Fonds du Plan Nord**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	88 721,7	74 295,7
Total des revenus	88 721,7	74 295,7
Dépenses à approuver	81 536,6	73 965,9
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	7 185,1	329,8
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé au début	85 868,8	85 539,0
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé à la fin	93 053,9	85 868,8
<hr/>		
Investissements à approuver	-	-
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(77 068,6)	(77 051,6)
Solde des avances au (du) fonds général	8 000,0	8 000,0
Total	(69 068,6)	(69 051,6)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014**Fonds du Plan Nord**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	69 000,0	57 053,0	
Total des dépenses	64 024,6	34 440,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	4 975,4	22 613,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	32 450,7	62 926,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	37 426,1	85 539,0	
Investissements	-	-	-

Fonds relatif à l'administration fiscale

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds relatif à l'administration fiscale (FRAF) a été institué au ministère des Finances par la Loi sur l'Agence du revenu du Québec (RLRQ, chapitre A-7.003).

D'une part, ce fonds permet la rétribution des services que Revenu Québec rend au ministre, tels que :

- La perception des impôts et des taxes dus au gouvernement;
- L'administration du Programme de perception des pensions alimentaires, des biens non-réclamés et du registraire des entreprises du Québec;
- L'administration et la perception de différents programmes sociofiscaux, comme la Régie des rentes du Québec.

D'autre part, le FRAF permet de pourvoir les obligations du ministre en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002). Selon la Loi sur l'administration fiscale, tout intérêt payable à l'occasion d'un remboursement effectué par le ministre par suite de l'application d'une loi fiscale est porté au débit du FRAF.

La rétribution de Revenu Québec provenant du FRAF représente environ 75 % de son financement annuel et est fixée, annuellement, par décret après avoir été déterminée conjointement avec le ministère des Finances selon l'Entente de financement et de performance.

Le versement au FRAF par Revenu Québec est constitué de 80 % de l'impôt sur le revenu des particuliers et de 20 % de l'impôt sur le revenu des sociétés. Ces sommes sont portées au crédit du fonds général par Revenu Québec et versées au FRAF, comme le décret annuel le prévoit.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

En 2015-2016, la prévision de revenus du FRAF s'établit à 891,8 M\$, soit une diminution de 10,2 M\$ par rapport au revenu de 2014-2015. Cette variation s'explique principalement par l'effet net des gains de productivité demandés à Revenu Québec et le financement supplémentaire des projets spécifiques de lutte à l'évasion fiscale accordé par le ministère des Finances en 2015-2016.

LES DÉPENSES

En 2015-2016, les prévisions de dépenses s'établissent à 891,8 M\$, soit 866,8 M\$ en rétribution à Revenu Québec et 25,0 M\$ pour le paiement d'intérêts (obligation du ministre en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'administration fiscale).

Les dépenses en rétribution à Revenu Québec de 2015-2016 sont inférieures de 10,2 M\$ par rapport aux dépenses de 2014-2015. Cette variation s'explique principalement par l'effet net des gains de productivité demandés à Revenu Québec et le financement supplémentaire des projets spécifiques de lutte à l'évasion fiscale accordé par le ministère des Finances en 2015-2016.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le fonds aux exercices financiers 2014-2015 et 2015-2016.

Finances**Fonds relatif à l'administration fiscale**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	891 781,9	902 003,0
Total des revenus	891 781,9	902 003,0
Dépenses à approuver	891 781,9	902 003,0
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-
<hr/>		
Investissements à approuver	-	-
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

L'excédent des dépenses de 23,8 M\$ est attribuable aux intérêts plus élevés qu'anticipé pour les remboursements effectués par le ministre des Finances par suite de l'application d'une loi fiscale, en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002).

Fonds relatif à l'administration fiscale

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	825 335,2	849 092,7	
Total des dépenses	825 335,2	849 092,7	23 757,5
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements	-	-	-

Forêts, Faune et Parcs

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier	459 949,7	10 000,0
Total à approuver	459 949,7	10 000,0

Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des ressources naturelles a été institué le 1^{er} juillet 2011 et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est responsable du volet aménagement durable du territoire forestier.

Ce volet, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2013, est affecté au financement des activités liées à l'aménagement durable des forêts et à sa gestion, à l'intensification de la production ligneuse, à la recherche forestière et à d'autres activités liées à la sensibilisation et à l'éducation forestière et à la protection, à la mise en valeur ou à la transformation des ressources du milieu forestier.

Le financement provient principalement de crédits alloués par le Parlement et du virement de sommes provenant de la vente des bois et des droits exigés.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du volet s'établissent à 445,0 M\$ en 2015-2016, soit 3,8 M\$ de moins que les revenus probables 2014-2015. Cette diminution s'explique notamment par une baisse de l'apport en crédits alloués à la suite de révision de programmes et de fin de mesures budgétaires des années antérieures.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du volet s'établissent à 459,9 M\$ en 2015-2016, soit 7,1 M\$ de plus que les dépenses probables 2014-2015. Cette hausse nette s'explique notamment par le report, en 2015-2016, de dépenses financées par des revenus reportés ou des surplus cumulés au cours des années antérieures, compensé par l'application de mesures d'économies.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du volet s'établissent à 10,0 M\$ en 2015-2016, soit 3,8 M\$ de plus que les investissements probables 2014-2015. Cette augmentation est principalement attribuable à la révision du besoin en termes de développements informatiques et d'acquisition de véhicules de transport, de matériel et d'équipement.

Fonds des ressources naturelles - Volet aménagement durable du territoire forestier

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	186 860,6	201 056,6
Autres revenus	258 071,3	247 710,8
Total des revenus	444 931,9	448 767,4
Dépenses à approuver		
Surplus (déficit) de l'exercice	(15 017,8)	(4 120,5)
Surplus (déficit) cumulé au début	18 152,1	22 272,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	3 134,3	18 152,1
Investissements à approuver	10 000,0	6 179,4
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	8 299,1	26 037,0
Total	8 299,1	26 037,0

Justice

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds Accès Justice	10 396,7	2,5
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	22 771,0	5,0
Fonds des registres du ministère de la Justice	33 690,4	4 894,8
Fonds du Tribunal administratif du Québec	40 007,1	1 165,7
Total à approuver	106 865,2	6 068,0

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds Accès Justice	-	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	-	-
Fonds des registres du ministère de la Justice	-	-
Fonds du Tribunal administratif du Québec	820,3	-
Total à approuver	820,3	-

Fonds Accès Justice

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds Accès Justice (FAJ) a pour but de soutenir les actions qui ont pour objectif d'améliorer, dans la collectivité, la connaissance et la compréhension du droit ou du système de justice québécois ainsi que l'utilisation de celui-ci. Ce fonds spécial est affecté au financement de projets ou d'activités destinés aux citoyens, réalisés par le Ministère ou par d'autres, qui visent à favoriser l'atteinte de plusieurs objectifs établis par la loi. Ses revenus proviennent principalement de la portion affectée au FAJ de la contribution pénale (4 \$ / 14 \$), d'une affectation à partir des crédits du ministère de la Justice alloués pour les mesures d'accessibilité à la justice ainsi que d'un transfert provenant du gouvernement fédéral en regard des mesures québécoises de justice familiale. Cependant, le projet de loi 28 prévoit que la contribution pénale qui sera portée au FAJ totalisera 8 \$.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FAJ s'établissent à 10,5 M\$ en 2015-2016, soit sensiblement le même niveau que les revenus probables 2014-2015.

Cette stabilité provient de l'effet combiné de la diminution de l'affectation de la ministre de la Justice (0,4 M\$), de la diminution des revenus en provenance de l'entente Canada-Québec (0,1 M\$) et de revenus potentiels additionnels de 0,5 M\$ provenant de la nouvelle contribution pénale prévue au projet de loi 28, et ce, conditionnellement à l'adoption de ce projet de loi.

LES DÉPENSES

Les prévisions des dépenses du FAJ s'établissent à 10,4 M\$ en 2015-2016, soit 1,2 M\$ de plus que les dépenses probables 2014-2015.

La variation s'explique notamment par l'augmentation des dépenses au titre des séances sur la parentalité en lien avec la mise en oeuvre du nouveau Code de procédure civile, de l'aide accordée aux organismes favorisant l'accès à la justice et des dépenses attribuables aux services d'aide à l'homologation prévus à la Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale (L.Q. 2012, chapitre 20).

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du FAJ en 2015-2016 sont stables comparativement à la dépense probable 2014-2015. Ce budget permettra l'achat d'équipements informatiques.

Fonds Accès Justice

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	1 044,1	1 398,8
Autres revenus	9 450,2	9 077,3
Total des revenus	10 494,3	10 476,1
Dépenses à approuver		
	10 396,7	9 202,4
Surplus (déficit) de l'exercice	97,6	1 273,7
Surplus (déficit) cumulé au début	4 364,1	3 090,4
Surplus (déficit) cumulé à la fin	4 461,7	4 364,1
Investissements à approuver		
	2,5	2,5
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(1 400,0)	(1 400,0)
Solde des avances au (du) fonds général	3 440,8	3 339,7
Total	2 040,8	1 939,7

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014**Fonds Accès Justice**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	12 168,4	12 406,7	
Total des dépenses	10 153,9	9 102,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	2 014,5	3 304,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	(679,1)	(213,6)	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 335,4	3 090,4	
Investissements	-	-	-

Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (FAVAC) est une entité extrabudgétaire instituée par la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels (RLRQ, chapitre A-13.2).

Le FAVAC permet d'offrir une aide financière à toute personne ou organisme qui favorise :

- Le développement de services d'aide aux victimes, notamment pour assurer l'implantation et le maintien des centres d'aide aux victimes d'actes criminels;
- La recherche sur toute question relative à l'aide aux victimes de même que la réalisation et la diffusion de programmes d'information, de sensibilisation et de formation.

Les sources de revenus du fonds sont notamment constituées des suramendes compensatoires imposées en vertu du Code criminel et des sommes provenant du partage des produits de la criminalité. S'ajoutent à ces sommes depuis le 1^{er} juillet 2003, une partie de la contribution pénale exigible de tous les contrevenants reconnus coupables d'une infraction à une loi du Québec excluant les règlements municipaux.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FAVAC s'établissent à 24,0 M\$ en 2015-2016, soit 2,4 M\$ de plus que les revenus probables 2014-2015.

La variation s'explique principalement par une hausse anticipée des sommes affectées au FAVAC en application de l'article 8.1 du Code de procédure pénale (RLRQ, chapitre C-25.1).

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du FAVAC s'établissent à 22,8 M\$ en 2015-2016, soit 3,1 M\$ de plus que les dépenses probables 2014-2015.

La variation s'explique principalement par le rétablissement du soutien aux projets spécifiques de recherche, d'information, de sensibilisation et de formation, ainsi qu'à l'augmentation de l'appui aux centres d'aides aux victimes d'actes criminels et à d'autres organismes venant en aide aux victimes.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du FAVAC en 2015-2016 sont stables comparativement à la dépense probable 2014-2015.

Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	23 973,3	21 576,6
Total des revenus	23 973,3	21 576,6
Dépenses à approuver	22 771,0	19 720,6
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	1 202,3	1 856,0
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé au début	24 182,2	22 326,2
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé à la fin	25 384,5	24 182,2
<hr/>		
Investissements à approuver	5,0	5,0
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
<hr/>		
Solde des avances au (du) fonds général	25 375,7	24 176,1
<hr/>		
Total	25 375,7	24 176,1
<hr/>		

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	12 594,6	14 538,3	
Total des dépenses	22 217,6	20 023,8	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(9 623,0)	(5 485,5)	
Surplus (déficit) cumulé au début	27 709,5	27 811,7	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	18 086,5	22 326,2	
Investissements	75,0	5,5	-

Fonds des registres du ministère de la Justice

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des registres du ministère de la Justice est un fonds spécial qui a pour objet la gestion et le financement des biens et services fournis sous l'autorité de la ministre de la Justice et qui sont reliés :

- À l'enregistrement, à la publicité des documents d'État en vertu de la Loi sur le ministère de la Justice (RLRQ, chapitre M-19), à l'inscription et à la publication des droits personnels, des droits réels mobiliers et des autres documents dont l'inscription et la publication au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) sont prévues par le Code civil du Québec (CCQ-1991);
- À la certification requise pour assurer la sécurité des échanges électroniques impliquant le gouvernement, ses ministères et ses organismes, dans le cadre de fonctions qui ont été déléguées en application de l'article 66 de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01) ou à toute autre activité découlant des fonctions assignées à la ministre par le gouvernement ou de mandats gouvernementaux qui lui sont confiés en vue de mettre à profit l'expertise développée pour le RDPRM en matière d'utilisation sécurisée des technologies de l'information;
- À tout registre dont la tenue est confiée à la ministre de la Justice ou à l'Officier de la publicité des droits personnels et réels mobiliers.

Ainsi, le Fonds des registres comprend les secteurs d'activités suivants :

- Le Registre des droits personnels et réels mobiliers;
- Le service de certification de l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG);
- Le Registre des lobbyistes;
- Le Registre des commissaires à l'assermentation;
- Le Registre des lettres patentes en matière foncière.

À compter de l'exercice financier 2015-2016, un autre registre s'ajoutera, soit celui du Registre des ventes. L'information relative aux ventes sous contrôle de justice, lors de l'exercice d'un droit hypothécaire ou en exécution d'un jugement, sera inscrite dans ce registre électronique dont la création est prévue dans le nouveau Code de procédure civile.

Les revenus du Fonds des registres proviennent exclusivement des frais chargés pour ces services.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds des registres s'établissent à 32,1 M\$ en 2015-2016, soit 0,2 M\$ de plus que les revenus probables 2014-2015. L'ajout du Registre des ventes au cours de l'exercice 2015-2016 explique la légère augmentation des revenus.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds des registres s'établissent à 33,7 M\$ en 2015-2016, soit 2,5 M\$ de plus que les dépenses probables 2014-2015. Cette augmentation des dépenses s'explique par l'ajout du Registre des ventes aux activités du Fonds des registres, par l'augmentation des prix des biens et services ainsi que par le report, à l'exercice 2015-2016, de certains projets ou travaux qui n'ont pu être réalisés en 2014-2015.

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements se composent de deux éléments :

- Les immobilisations (2,0 M\$ en 2015-2016 et 0,2 M\$ en 2014-2015);
- Les développements de systèmes (2,9 M\$ en 2015-2016 et 1,3 M\$ en 2014-2015).

Les activités du Fonds des registres reposent en très grande partie sur l'usage des technologies de l'information. Les infrastructures technologiques ainsi que les dispositifs de sécurité doivent évoluer afin de servir adéquatement la clientèle du Fonds. Certaines acquisitions prévues en 2014-2015 ont dû être reportées à l'exercice suivant d'où l'écart important (1,8 M\$) dans les investissements prévus pour ces deux années.

Par ailleurs, le développement du Registre des ventes s'est amorcé lors de l'exercice 2014-2015 et sera complété à la fin de 2015-2016. En plus de ce projet, les investissements réalisés en 2014-2015 (1,3 M\$) comprennent également ceux relatifs au développement d'une prestation électronique de services pour la livraison numérique des documents remis à la clientèle du RDPRM. Pour l'ensemble des développements prévus en 2015-2016, les investissements seront de 2,9 M\$, en hausse de 1,6 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

Justice**Fonds des registres du ministère de la Justice**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	32 074,6	31 834,6
Total des revenus	32 074,6	31 834,6
Dépenses à approuver	33 690,4	31 241,1
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 615,8)	593,5
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé au début	98 117,1	97 523,6
Surplus (déficit) cumulé à la fin	96 501,3	98 117,1
<hr/>		
Investissements à approuver	4 894,8	1 547,5
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	91 843,4	97 493,0
Total	91 843,4	97 493,0
<hr/>		

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

Fonds des registres du ministère de la Justice

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	28 600,0	32 481,2	
Total des dépenses	21 860,7	17 799,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	6 739,3	14 682,2	
Surplus (déficit) cumulé au début	79 421,9	82 841,4	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	86 161,2	97 523,6	
Investissements	4 643,3	1 266,0	-

Fonds du Tribunal administratif du Québec

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du Tribunal administratif du Québec finance le Tribunal administratif du Québec qui a la compétence pour décider des recours exercés à l'encontre des décisions administratives rendues par certaines autorités de l'Administration publique, telles les ministères, les régies, les commissions, les municipalités et les établissements de santé.

Les revenus annuels du Tribunal administratif du Québec proviennent principalement des contributions du ministère de la Justice, de la Société de l'assurance automobile du Québec, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de la Régie des rentes du Québec et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 40,0 M\$, soit 3,0 M\$ de plus que les revenus prévus de 2014-2015. À noter que l'établissement de la contribution demandée aux ministères et organismes a été établie en tenant compte d'une appropriation de 2,0 M\$ du surplus cumulé en 2014-2015.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 40,0 M\$, soit 1,2 M\$ de plus que les dépenses prévues de 2014-2015.

La variation s'explique principalement par le versement d'un montant de compensation prévu en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement et d'autres dispositions législatives (L.Q. 2012, chapitre 6).

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 1,2 M\$, soit un niveau identique à celui de 2014-2015.

Fonds du Tribunal administratif du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	13 777,0	12 937,0
Autres revenus	26 224,0	24 066,8
Total des revenus	40 001,0	37 003,8
Dépenses à approuver		
	40 007,1	38 811,2
Surplus (déficit) de l'exercice	(6,1)	(1 807,4)
Surplus (déficit) cumulé au début	8 474,1	10 281,5
Surplus (déficit) cumulé à la fin	8 468,0	8 474,1
Investissements à approuver		
	1 165,7	1 165,7
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

L'excédent de 0,8 M\$ s'explique par la révision des dépenses du Tribunal administratif du Québec en 2013-2014 reliées au comblement des postes vacants de juges administratifs.

Fonds du Tribunal administratif du Québec

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	31 389,4	35 565,4	
Total des dépenses	33 239,4	34 059,7	820,3
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 850,0)	1 505,7	
Surplus (déficit) cumulé au début	1 853,3	8 775,8	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	3,3	10 281,5	
Investissements	1 165,7	1 084,3	-

Santé et Services sociaux

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	1 537 000,0	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	215 418,6	1 796,3
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	20 000,0	-
Total à approuver	1 772 418,6	1 796,3

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux	64 372,7	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	-	-
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	-	-
Total à approuver	64 372,7	-

Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS) est dédié au financement des services de santé et des services sociaux dans lequel sont déposées les sommes recueillies au moyen de la contribution santé ainsi que l'affectation d'une partie des transferts fédéraux. Ces sommes permettent notamment de poursuivre le développement des services de santé et des services sociaux, de soutenir des projets prometteurs destinés à améliorer la performance du système et d'assurer le maintien des services.

Comme cela a été annoncé au Discours sur le budget 2013-2014, depuis le 1^{er} janvier 2013, la contribution santé de 200 \$ a été remplacée par une nouvelle contribution progressive en fonction du revenu individuel. Pour compenser la baisse des revenus résultant de la restructuration de la contribution santé, le taux d'imposition des revenus excédant 100 000 \$ est augmenté de 1,75 %.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Il n'y a pas de variation significative concernant les prévisions de revenus.

LES DÉPENSES

Il n'y a pas de variation significative concernant les prévisions de dépenses.

LES INVESTISSEMENTS

Il n'y a aucun investissement prévu au FINESSS.

Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	1 537 000,0	1 549 000,0
Total des revenus	1 537 000,0	1 549 000,0
Dépenses à approuver		
	1 537 000,0	1 549 000,0
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	(122 072,8)	(122 072,8)
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(122 072,8)	(122 072,8)
Investissements à approuver		
	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	9 567,0	9 567,0
Total	9 567,0	9 567,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

Les dépenses excédentaires s'expliquent par le fait que les revenus avaient été révisés à la hausse en cours d'exercice. Cependant, le niveau final a été moindre qu'anticipé. En effet, les revenus prévus ont été révisés à la baisse en raison du fait qu'une proportion plus importante des revenus a été constatée après le 30 juin 2014, et donc comptabilisée à l'égard de l'exercice financier 2014-2015. Cette méthode de constatation des revenus est identique à celle de l'impôt sur le revenu des particuliers et conforme aux conclusions du rapport sur la réforme comptable.

Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 449 000,0	1 386 943,7	
Total des dépenses	1 449 000,0	1 513 372,7	64 372,7
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(126 429,0)	
Surplus (déficit) cumulé au début	292,8	4 356,2	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	292,8	(122 072,8)	
Investissements	-	-	-

Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (L.Q. 2012, chapitre 31) a été adoptée à l'Assemblée nationale le 7 décembre 2012. Cette loi met en place un fonds qui est affecté au financement des activités transférées de la Société de gestion informatique SOGIQUE au ministère dans le cadre de la Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE (L.Q. 2012, chapitre 9).

Ce fonds est affecté au financement des activités relatives aux services d'installation, d'entretien et de réparation de tout support technologique utilisé par le Ministère, par un établissement de santé et de services sociaux ou par un autre organisme ou personne liés au réseau de la santé et des services sociaux. Il assure aussi le financement des services de soutien aux utilisateurs de ces supports technologiques, des services de gestion de leurs ressources informationnelles ainsi que des services de conception, de réalisation et de fourniture d'actifs informationnels pour ces intervenants.

Les revenus annuels du fonds proviennent de la facturation de services au réseau de la santé et des crédits du ministère.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

La prévision de revenus du fonds est de 215,4 M\$ en 2015-2016, soit 21,7 M\$ de plus par rapport à la prévision de l'année précédente.

La variation s'explique principalement par des transferts d'activités entre le Ministère et le Fonds.

LES DÉPENSES

La prévision de dépenses du fonds est de 215,4 M\$ en 2015-2016, soit 21,7 M\$ de plus par rapport à la prévision de l'année précédente.

La variation s'explique principalement par des transferts d'activités entre le Ministère et le Fonds.

LES INVESTISSEMENTS

Il n'y a aucune variation significative aux investissements.

Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	174 435,0	152 733,8
Autres revenus	40 983,6	40 991,5
Total des revenus	215 418,6	193 725,3
Dépenses à approuver	215 418,6	193 725,3
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé au début	8 567,5	8 567,5
Surplus (déficit) cumulé à la fin	8 567,5	8 567,5
<hr/>		
Investissements à approuver	1 796,3	1 596,3
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	10 000,0	10 000,0
Total	10 000,0	10 000,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014**Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	54 870,0	48 431,3	
Total des dépenses	54 870,0	48 402,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	28,6	
Surplus (déficit) cumulé au début	6 194,6	8 538,9	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	6 194,6	8 567,5	
Investissements	2 550,0	409,1	-

Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie a été constitué, au ministère de la Santé et des Services sociaux, en vertu de la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie (RLRQ, chapitre F-4.0021).

Ce fonds est affecté au financement d'activités, de programmes et de projets visant à favoriser une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif, à promouvoir des normes sociales encourageant de saines habitudes de vie, à améliorer les services aux personnes aux prises avec un problème de poids, ainsi qu'à soutenir l'innovation et l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières. Les activités, les programmes et les projets qui peuvent être ainsi financés ne comprennent pas ceux qui résultent de programmes réguliers établis ou approuvés par le gouvernement.

Le Fonds est principalement financé par une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2), pour un montant totalisant 20,0 M\$ par année.

La comptabilité du fonds et l'enregistrement des engagements financiers qui lui sont imputables sont tenus par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Le gouvernement détermine les modalités des versements ainsi que les conditions auxquelles les versements sont effectués au Fonds Québec en forme ou à un autre organisme. À la contribution du gouvernement, s'ajoute une quote-part équivalente de la Fondation Lucie et André Chagnon au bénéfice de la société de gestion du fonds afin de soutenir les divers projets retenus.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 20,1 M\$ en 2015-2016, soit au même niveau qu'en 2014-2015.

LES DÉPENSES

Les dépenses en 2015-2016 augmentent de 10,0 M\$ par rapport à la dépense probable 2014-2015. Cette variation s'explique par une suspension de 10,0 M\$ des versements au Fonds Québec en forme en 2014-2015.

LES INVESTISSEMENTS

Le Fonds ne réalise aucun investissement.

Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	20 102,1	20 088,4
Total des revenus	20 102,1	20 088,4
Dépenses à approuver		
	20 000,0	10 000,0
Surplus (déficit) de l'exercice	102,1	10 088,4
Surplus (déficit) cumulé au début	20 117,5	10 029,1
Surplus (déficit) cumulé à la fin	20 219,6	20 117,5
Investissements à approuver		
	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	20 219,6	20 117,5
Total	20 219,6	20 117,5

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014**Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	20 000,0	20 013,2	
Total des dépenses	20 000,0	10 000,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	10 013,2	
Surplus (déficit) cumulé au début	15,9	15,9	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	15,9	10 029,1	
Investissements	-	-	-

Sécurité publique

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des services de police	584 697,4	19 150,0
Total à approuver	584 697,4	19 150,0

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des services de police	6 699,8	-
Total à approuver	6 699,8	-

Fonds des services de police

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des services de police est affecté au financement du coût des biens et services fournis, par la Sûreté du Québec, aux municipalités et à tout organisme autre qu'une municipalité, à la suite d'une entente conclue conformément à la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1). Il s'agit en somme de la desserte policière dans les municipalités régionales de comté qui repose sur le modèle de police de proximité.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les revenus proviennent de la tarification aux municipalités en vertu du Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec (296,3 M\$), du gouvernement fédéral pour la desserte policière des ponts Jacques-Cartier et Champlain, de la vérification des antécédents judiciaires et des escortes de véhicules hors normes (9,2 M\$). Finalement, des revenus découlant d'une affectation de 279,2 M\$ du budget de dépenses en provenance du Ministère de la Sécurité publique en assurent l'équilibre financier.

LES DÉPENSES

Les dépenses prévues en 2015-2016 (584,7 M\$) sont supérieures de 4,7 M\$ par rapport à la dépense probable de l'exercice 2014-2015. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la rémunération et la variation des loyers.

LES INVESTISSEMENTS

L'investissement prévu de 19,1 M\$ est constitué des montants requis pour le Système intégré de radiocommunications policières, pour le renouvellement des véhicules dans les postes des municipalités régionales de comté, pour des équipements et du développement informatique ainsi que pour des équipements spécialisés.

Le budget d'investissements est en hausse de 0,7 M\$ par rapport à la dépense probable 2014-2015. Cette variation s'explique principalement par le développement du Système intégré de radiocommunications policières, ainsi que par le renouvellement du parc informatique et du parc automobile.

Fonds des services de police

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	279 207,3	276 143,1
Autres revenus	305 490,1	303 847,8
Total des revenus	584 697,4	579 990,9
Dépenses à approuver	584 697,4	579 990,9
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-
Investissements à approuver	19 150,0	18 401,7
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(70 000,0)	(65 000,0)
Solde des avances au (du) fonds général	(29 716,0)	(37 503,2)
Total	(99 716,0)	(102 503,2)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

L'excédent des dépenses de l'exercice 2013-2014 sur le budget initial 2013-2014, établi à 6,7 M\$, s'explique par la hausse des frais de déménagement, principalement due aux mouvements du personnel policier assurant la desserte dans les municipalités, par l'augmentation du prix de l'essence et l'augmentation des cotisations à la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Fonds des services de police

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	565 324,4	572 024,2	
Total des dépenses	565 324,4	572 024,2	6 699,8
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements	21 266,3	15 349,2	-

Tourisme

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de partenariat touristique	133 773,8	2 630,9
Total à approuver	133 773,8	2 630,9

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de partenariat touristique	4 960,4	836,3
Total à approuver	4 960,4	836,3

Fonds de partenariat touristique

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de partenariat touristique a pour but de soutenir le développement et la promotion du tourisme au Québec en favorisant la concertation et le partenariat dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique et de développement durable.

Les revenus annuels du Fonds proviennent d'une partie du produit de la taxe de vente du Québec, de la taxe sur l'hébergement, d'une affectation à partir des crédits alloués au ministère du Tourisme, des sommes provenant de la vente de biens ou services et des contributions versées pour aider à la réalisation des objectifs du Fonds de partenariat touristique.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 133,8 M\$ en 2015-2016, soit 2,7 M\$ de moins que les revenus probables 2014-2015.

La variation s'explique principalement par des revenus liés au Programme d'aide à la stratégie des croisières reportés de 2013-2014 à 2014-2015, sans récurrence en 2015-2016.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 133,8 M\$ en 2015-2016, soit une baisse de 16,9 M\$ par rapport aux dépenses probables 2014-2015.

La variation de dépenses s'explique principalement par les mesures d'économie mises en place afin de participer aux efforts budgétaires du gouvernement (5,8 M\$) et par la non récurrence de dépenses réalisées en 2014-2015 (8,5 M\$).

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 2,6 M\$ en 2015-2016. Il s'agit d'une estimation des coûts de l'actualisation du Système québécois de gestion de la destination.

Fonds de partenariat touristique

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	52 038,8	52 340,6
Autres revenus	81 735,0	84 181,6
Total des revenus	133 773,8	136 522,2
Dépenses à approuver	133 773,8	150 717,6
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(14 195,4)
Surplus (déficit) cumulé au début	(2 144,6)	12 050,8
Surplus (déficit) cumulé à la fin	(2 144,6)	(2 144,6)
Investissements à approuver	2 630,9	783,2
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(1 667,0)	(1 667,0)
Solde des avances au (du) fonds général	(5 600,1)	(2 890,4)
Total	(7 267,1)	(4 557,4)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

L'écart de 5,0 M\$ résulte d'une subvention additionnelle octroyée aux festivals et événements touristiques (2,0 M\$) et d'un ajustement de la taxe sur l'hébergement (2,6 M\$).

La variation de 0,8 M\$ en investissement s'explique par le fait que les travaux sur le développement du projet Place de Marché « volet réservation » se sont réalisés plus rapidement que prévu.

Fonds de partenariat touristique

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	132 284,9	140 244,6	
Total des dépenses	132 284,9	137 245,3	4 960,4
Surplus (déficit) de l'exercice	-	2 999,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	9 051,5	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	12 050,8	
Investissements	1 100,0	1 936,3	836,3

Transports

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de gestion de l'équipement roulant	117 118,3	44 988,8
Fonds de la sécurité routière	32 616,7	12 878,5
Fonds des réseaux de transport terrestre	3 480 298,4	2 359 431,3
Total à approuver	3 630 033,4	2 417 298,6

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de gestion de l'équipement roulant	558,9	4 724,1
Fonds de la sécurité routière	-	-
Fonds des réseaux de transport terrestre	-	-
Total à approuver	558,9	4 724,1

Fonds de gestion de l'équipement roulant

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de gestion de l'équipement roulant a été constitué le 1^{er} avril 1998 par la Loi sur le ministère des Transports (RLRQ, chapitre M-28). Il est affecté au financement des activités de gestion de l'équipement roulant.

L'objectif premier du Fonds est d'assurer la gestion intégrée du parc de matériel roulant du Ministère. Il offre en outre un service semblable aux différents organismes publics du Québec.

Les revenus proviennent de l'analyse de gestion de parc de véhicules, de la location clés en main de véhicules, de services de génie-conseil, de la formation des conducteurs, de la réparation et l'entretien de véhicules selon une tarification horaire et de la fourniture de carburant.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds de gestion de l'équipement roulant s'établissent à 117,1 M\$ en 2015-2016, soit 3,9 M\$ de plus que les revenus probables 2014-2015.

La variation s'explique principalement par une croissance anticipée de la demande des différents services, notamment dans le créneau de la location de véhicules électriques et des prévisions prudentes liées au prix du carburant dans les activités de distribution.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de gestion de l'équipement roulant s'établissent à 117,1 M\$ en 2015-2016, soit 3,9 M\$ de plus que les dépenses probables 2014-2015.

La variation s'explique principalement par les coûts engendrés par l'augmentation de la demande des services et des prévisions prudentes liées au prix du carburant dans les activités de distribution.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements pour 2015-2016 s'établissent à 45,0 M\$, soit 5,1 M\$ de plus que les investissements probables 2014-2015.

La variation s'explique principalement par les investissements nécessaires pour soutenir l'augmentation de la demande des services, notamment dans le créneau de la location de véhicules électriques.

Fonds de gestion de l'équipement roulant

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	117 118,3	113 186,6
Total des revenus	117 118,3	113 186,6
Dépenses à approuver		
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	8 401,3	8 401,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	8 401,3	8 401,3
Investissements à approuver	44 988,8	39 923,2
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(220 368,2)	(206 293,2)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	(220 368,2)	(206 293,2)

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

L'augmentation des dépenses de près de 0,6 M\$ est principalement liée à l'acquisition de véhicules destinés à être loués aux clients. Elle s'explique en majeure partie par la hausse de la dépense d'amortissement et des autres frais associés.

Les investissements faits par le CGER correspondent aux acquisitions des véhicules à être loués aux clients.

Des acquisitions supplémentaires en 2013-2014 de l'ordre de 4,7 M\$ à celles présentées au budget ont été nécessaires afin de répondre à des besoins supplémentaires exprimés par les clients, se traduisant en une augmentation des revenus. Ainsi, un surplus de 0,6 M\$ a été constaté en 2013-2014.

Fonds de gestion de l'équipement roulant

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	112 155,5	113 276,3	
Total des dépenses	112 155,5	112 714,4	558,9
Surplus (déficit) de l'exercice	-	561,9	
Surplus (déficit) cumulé au début	6 604,9	7 839,4	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	6 604,9	8 401,3	
Investissements	36 330,5	41 054,6	4 724,1

Fonds de la sécurité routière

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Les activités du Fonds de la sécurité routière (FSR) ont débuté le 3 septembre 2008 et la première mesure de sécurité routière mise en place fut l'introduction du projet pilote permettant l'utilisation d'appareils de contrôle automatisé (cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges) sur le réseau routier québécois. Les premiers constats délivrés à la suite de l'utilisation de ces systèmes l'ont été pour des infractions constatées le 19 août 2009.

Le FSR est affecté au financement de mesures ou de programmes de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route. Il vise à sauver des vies et à réduire le nombre de blessés en améliorant le bilan routier par un changement de comportement des conducteurs.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les revenus découlent des amendes et des revenus administratifs qui sont comptabilisés au moment de la délivrance des constats d'infraction et sont diminués d'une provision établie selon la moyenne des dossiers jugés encaissables depuis le début des opérations.

Les revenus devraient croître de 17,4 M\$ en 2015-2016 étant donné l'ajout de 36 nouveaux appareils de contrôle automatisé entre les mois de juillet et novembre 2015. Le FSR compte actuellement 15 appareils de contrôle automatisé.

LES DÉPENSES

Les dépenses comprennent le coût des ressources qui sont utilisées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

Étant donné que les dépenses sont entièrement liées à la mise en service et aux opérations des appareils de contrôle automatisé, celles-ci augmenteront pour soutenir les activités liées à l'ajout des 36 appareils.

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements prévus au cours de l'exercice 2015-2016, en augmentation de 12,3 M\$, découlent de l'ajout de 36 nouveaux appareils de contrôle automatisé pour un déploiement à l'échelle provinciale. Les 17 premiers appareils seront en fonction à compter de juillet 2015 alors que les 19 appareils suivants le seront à compter de novembre 2015. Les investissements réalisés en 2014-2015 concernaient principalement la mise à niveau informatique.

Transports**Fonds de la sécurité routière**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	39 617,0	22 249,6
Total des revenus	39 617,0	22 249,6
Dépenses à approuver	32 616,7	11 932,9
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	7 000,3	10 316,7
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé au début	29 224,6	18 907,9
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé à la fin	36 224,9	29 224,6
<hr/>		
Investissements à approuver	12 878,5	545,4
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(14 450,0)	(3 127,6)
<hr/>		
Solde des avances au (du) fonds général	27 340,4	23 042,3
<hr/>		
Total	12 890,4	19 914,7
<hr/>		

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014**Fonds de la sécurité routière**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	22 465,0	15 405,3	
Total des dépenses	25 176,4	7 388,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 711,4)	8 017,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	5 855,4	10 890,6	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	3 144,0	18 907,9	
Investissements	5 712,6	214,0	-

Fonds des réseaux de transport terrestre

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi mettant en œuvre certaines dispositions du Discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (L.Q. 2010, chapitre 20), adoptée en juin 2010, a institué le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT). Le FORT est affecté au financement :

- Des services de transport en commun des organismes publics;
- De la construction et de l'exploitation d'infrastructures routières et d'infrastructures de transport en commun, notamment celles faisant l'objet d'ententes de partenariat;
- Des autres activités reliées à l'offre de biens et services au sein du réseau de parcs routiers, ainsi que de l'ensemble des opérations relatives à la conception, à la mise en œuvre, à la gestion et aux activités de ce réseau;
- Des frais de fonctionnement des services de transport en commun des conseils intermunicipaux de transport, des organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun, des conseils régionaux de transport et des régies intermunicipales;
- Des programmes d'aide financière dédiés aux véhicules hors route.

Les revenus annuels du FORT proviennent principalement :

- D'une partie de la taxe sur le carburant;
- Des droits sur les permis de conduire et certains droits d'immatriculation;
- Des contributions de partenaires associées à la construction et à l'exploitation de routes;
- D'une partie des revenus de la vente d'unités d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre provenant du Fonds vert.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FORT s'établissent à 3 779,0 M\$ en 2015-2016, soit 29,5 M\$ de plus que les revenus probables 2014-2015.

La variation s'explique notamment par une augmentation des revenus de taxes sur le carburant et de droits et permis.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du FORT s'établissent à 3 480,3 M\$ en 2015-2016, soit 237,0 M\$ de plus que les dépenses probables 2014-2015.

La variation s'explique notamment par l'augmentation des subventions pour les services de dette des organismes de transport en commun et de l'amortissement des investissements routiers.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du FORT s'établissent à 2 359,4 M\$ en 2015-2016, soit 398,8 M\$ de plus que les investissements probables 2014-2015.

L'augmentation s'explique par un taux de réalisation des investissements routiers en 2014-2015 inférieur aux prévisions initiales.

Transports**Fonds des réseaux de transport terrestre**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	3 778 955,6	3 749 445,6
Total des revenus	3 778 955,6	3 749 445,6
Dépenses à approuver	3 480 298,4 *	3 243 329,6
Surplus (déficit) de l'exercice	298 657,2	506 116,0
Surplus (déficit) cumulé au début	2 595 341,8	2 089 225,8
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 893 999,0	2 595 341,8
Investissements à approuver	2 359 431,3	1 960 613,5
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(17 940 085,0)	(16 977 811,1)
Solde des avances au (du) fonds général	(127 529,9)	(47 522,4)
Total	(18 067 614,9)	(17 025 333,5)

* Incluant un montant de 84,3 M\$ qui a déjà fait l'objet d'une approbation par l'Assemblée nationale en vertu de la Loi sur les transports (RLRQ, chapitre T-12).

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

Fonds des réseaux de transport terrestre

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	3 460 191,1	3 315 832,0	
Total des dépenses	3 140 767,3	2 999 929,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	319 423,8	315 903,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	1 493 521,3	1 773 322,8	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 812 945,1	2 089 225,8	
Investissements	2 783 082,2	2 117 635,2	-

Travail, Emploi et Solidarité sociale

Prévisions des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	23 318,6	-
Fonds de développement du marché du travail	1 039 321,6	-
Fonds de la Commission des lésions professionnelles	64 954,7	1 740,0
Fonds de la Commission des relations du travail	19 577,5	800,0
Fonds des biens et des services	83 476,7	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	24 853,7	22 000,0
Fonds québécois d'initiatives sociales	22 407,0	-
Total à approuver	1 277 909,8	24 540,0

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	-	-
Fonds de développement du marché du travail	-	-
Fonds de la Commission des lésions professionnelles	1 128,0	364,8
Fonds de la Commission des relations du travail	-	-
Fonds des biens et des services	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	-	-
Total à approuver	1 128,0	364,8

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, constitué par la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, chapitre M-30), a pour mission le financement de l'aide à l'action communautaire autonome et de l'aide humanitaire internationale. Les activités relatives à l'aide humanitaire internationale sont administrées par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Le Fonds a entrepris ses activités le 15 décembre 1995.

Les revenus du fonds proviennent du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus pour 2015-2016 s'établissent à 22,9 M\$, soit sensiblement le même niveau qu'en 2014-2015.

LES DÉPENSES

Le niveau de dépenses 2015-2016 est prévu à 23,3 M\$. Il n'y a pas de variation significative par rapport à 2014-2015.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu dans le Fonds en 2015-2016.

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	19 817,1	3 593,8
Autres revenus	3 100,0	19 615,0
Total des revenus	22 917,1	23 208,8
Dépenses à approuver		
	23 318,6	23 012,4
Surplus (déficit) de l'exercice	(401,5)	196,4
Surplus (déficit) cumulé au début	2 391,6	2 195,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 990,1	2 391,6
Investissements à approuver		
	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	1 989,9	2 391,4
Total	1 989,9	2 391,4

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

Fonds d'aide à l'action communautaire autonome

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	22 690,2	22 936,4	
Total des dépenses	23 255,7	23 019,2	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(565,5)	(82,8)	
Surplus (déficit) cumulé au début	1 680,4	2 278,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	1 114,9	2 195,2	
Investissements	-	-	-

Fonds de développement du marché du travail

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Ce fonds, mis en place le 1^{er} janvier 1998, vise à financer la mise en œuvre et la gestion des mesures et des programmes relatifs à la prestation des services publics d'emploi.

Les revenus proviennent principalement d'une affectation à partir des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ainsi que d'ententes avec le gouvernement fédéral.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds de développement du marché du travail s'établissent à 1 004,4 M\$ en 2015-2016, soit 3,6 M\$ de moins que les revenus probables de 2014-2015.

Cette variation s'explique principalement par une réduction des revenus d'affectation en provenance du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'année 2015-2016.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de développement du marché du travail s'établissent à 1 039,3 M\$ en 2015-2016, soit 58,1 M\$ de plus que la dépense probable de 2014-2015.

Cette variation s'explique principalement par une intensification dans l'utilisation des services publics d'emploi. Une augmentation du nombre de participants aux mesures d'aide à l'emploi est prévue.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu dans le Fonds de développement du marché du travail en 2015-2016.

Fonds de développement du marché du travail

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	912 971,9	917 095,4
Autres revenus	91 449,7	90 879,3
Total des revenus	1 004 421,6	1 007 974,7
Dépenses à approuver	1 039 321,6	981 187,9
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	(34 900,0)	26 786,8
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé au début	56 937,8	30 151,0
Surplus (déficit) cumulé à la fin	22 037,8	56 937,8
<hr/>		
Investissements à approuver	-	-
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	30 000,0	30 000,0
<hr/>		
Total	30 000,0	30 000,0
<hr/>		

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014**Fonds de développement du marché du travail**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	1 043 038,1	1 030 446,0	
Total des dépenses	1 078 615,2	1 049 098,5	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(35 577,1)	(18 652,5)	
Surplus (déficit) cumulé au début	35 593,5	48 803,5	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	16,4	30 151,0	
Investissements	-	-	-

Fonds de la Commission des lésions professionnelles

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de la Commission des lésions professionnelles (CLP) est constitué des sommes que la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) y verse annuellement au montant et selon les modalités que détermine le gouvernement. Ces sommes servent uniquement aux opérations de la CLP, dont la mission est d'entendre et de disposer des contestations des décisions rendues par la CSST. La comptabilité du fonds de la CLP n'a pas à être distinctement tenue des livres et comptes de cette dernière.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Le président soumet chaque année au ministre les prévisions budgétaires de la CLP pour l'exercice financier suivant, selon la forme, la teneur et à l'époque déterminées par ce dernier.

Ces prévisions budgétaires présentent, relativement au fonds que la CLP possède, les éléments mentionnés aux paragraphes 1 à 5 du deuxième alinéa de l'article 47 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), dont ses revenus, ses dépenses et ses investissements.

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds de la CLP s'établissent à 63,6 M\$ en 2015-2016, soit 2,0 M\$ de moins que les revenus probables 2014-2015. La variation s'explique principalement par une diminution des revenus de la CSST, compte tenu des surplus cumulés de l'exercice 2014-2015.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds de la CLP s'établissent à 65,0 M\$ en 2015-2016, soit 0,1 M\$ de plus que la dépense probable 2014-2015.

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements prévus en 2015-2016 sont évalués à 1,7 M\$, en hausse de 0,2 M\$. Cette variation s'explique par le remplacement d'équipements informatiques reporté depuis deux ans.

Fonds de la Commission des lésions professionnelles
 Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016
 (en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	-	-
Autres revenus	63 641,1	65 635,6
Total des revenus	63 641,1	65 635,6
Dépenses à approuver		
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 313,6)	740,9
Surplus (déficit) cumulé au début	2 120,1	1 379,2
Surplus (déficit) cumulé à la fin	806,5	2 120,1
Investissements à approuver	1 740,0	1 525,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	3 028,2	4 230,0
Total	3 028,2	4 230,0

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

La croissance des dépenses est attribuable à la décision de la Cour d'appel du Québec du 2 octobre 2013 portant notamment sur la rémunération des commissaires de la Commission des lésions professionnelles. Les impacts financiers qui en découlent sont de 1,7 M\$.

L'excédent des investissements du Fonds s'explique par des améliorations locatives plus élevées que prévu lors du déménagement d'un bureau régional.

Fonds de la Commission des lésions professionnelles

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	62 035,3	62 047,0	
Total des dépenses	62 045,8	63 173,8	1 128,0
Surplus (déficit) de l'exercice	(10,5)	(1 126,8)	
Surplus (déficit) cumulé au début	2 869,9	2 506,0	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 859,4	1 379,2	
Investissements	1 090,0	1 454,8	364,8

Fonds de la Commission des relations du travail

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Commission des relations du travail est un tribunal indépendant, spécialisé dans les domaines des relations du travail et de la construction au Québec. Son mandat consiste à statuer avec diligence et efficacité sur tout un éventail de recours reliés à l'emploi, aux relations du travail, tant individuelles que collectives, au statut de l'artiste, à la qualification professionnelle et à l'industrie de la construction. De plus, elle voit, lors d'une grève légale, à la détermination et à l'évaluation des services essentiels dans les services publics ainsi que dans les secteurs public et parapublic.

Les sommes requises pour financer ses activités sont portées au débit du fonds de la Commission des relations du travail, lequel est constitué des sommes suivantes :

- Les sommes virées par le ministre sur les crédits alloués à cette fin par le Parlement et en application de l'article 41.1 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre (RLRQ, chapitre F-5);
- Les sommes versées par la Commission des normes du travail en vertu de l'article 28.1 de la Loi sur les normes du travail (RLRQ, chapitre N-1.1);
- Les sommes versées par la Commission de la construction du Québec en vertu de l'article 8.1 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20), par une Corporation mandataire et par la Régie du bâtiment du Québec en vertu des articles 129.11.1 et 152.1 de la Loi sur le bâtiment (RLRQ, chapitre B-1.1).

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les revenus de la Commission seront de 18,9 M\$ en 2015-2016, soit 2,7 M\$ de plus que le revenu probable en 2014-2015, qui s'explique par l'augmentation de la contribution du Ministère.

LES DÉPENSES

La prévision de dépenses s'établit à 19,6 M\$, soit 0,5 M\$ de plus que la dépense probable 2014-2015.

LES INVESTISSEMENTS

La baisse des investissements de 0,4 M\$ est attribuable à la fin du projet « Refonte de l'intranet » complété en 2014-2015.

Fonds de la Commission des relations du travail

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	8 944,3	6 290,0
Autres revenus	9 918,7	9 918,7
Total des revenus	18 863,0	16 208,7
Dépenses à approuver	19 577,5	19 099,5
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	(714,5)	(2 890,8)
Surplus (déficit) cumulé au début	714,5	3 605,3
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	714,5
<hr/>		
Investissements à approuver	800,0	1 154,2
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	3 117,3	4 303,0
Total	3 117,3	4 303,0
<hr/>		

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014**Fonds de la Commission des relations du travail**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014
(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	15 406,2	16 386,9	
Total des dépenses	18 981,9	18 059,2	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(3 575,7)	(1 672,3)	
Surplus (déficit) cumulé au début	4 379,8	5 277,6	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	804,1	3 605,3	
Investissements	700,0	525,7	-

Fonds des biens et des services

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des biens et des services est en opération depuis le 1^{er} avril 2013. Il est affecté au financement des biens et des services qui sont liés aux fonctions du Directeur de l'état civil ainsi qu'aux services aux citoyens et aux entreprises. Ce fonds est aussi affecté au financement des activités de fourniture de biens ou de services afférentes, notamment à des produits ou à des services liés au savoir-faire du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Les revenus annuels du fonds proviennent des services du Directeur de l'état civil, d'ententes de services avec différents ministères et organismes et d'une affectation à partir des crédits du ministère.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions des revenus du Fonds des biens et des services s'établissent à 83,5 M\$ en 2015-2016, soit un montant égal aux revenus probables de 2014-2015.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds des biens et des services s'établissent à 83,5 M\$ en 2015-2016, soit 7,0 M\$ de moins que les dépenses probables de 2014-2015.

Cette variation s'explique principalement par des mesures d'économies en rémunération et en fonctionnement ainsi que par le transfert d'effectifs au ministère du Conseil exécutif en 2015-2016.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu dans le Fonds des biens et des services en 2015-2016.

Fonds des biens et des services

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	40 402,9	39 778,4
Autres revenus	43 073,8	43 679,1
Total des revenus	83 476,7	83 457,5
Dépenses à approuver		
	83 476,7	90 457,5
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(7 000,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	10 270,4	17 270,4
Surplus (déficit) cumulé à la fin	10 270,4	10 270,4
Investissements à approuver		
	-	172,0
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	13 130,3	13 406,3
Total	13 130,3	13 406,3

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

Fonds des biens et des services

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	97 004,5	72 942,7	
Total des dépenses	96 833,9	85 908,4	-
Surplus (déficit) de l'exercice	170,6	(12 965,7)	
Surplus (déficit) cumulé au début	30 236,1	30 236,1	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	30 406,7	17 270,4	
Investissements	7 318,3	2 805,0	-

Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a été institué par un décret du gouvernement du Québec, selon les dispositions prévues à la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001). Ce fonds est affecté au financement de charges engagées, par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dans le cadre de ses projets d'investissement en technologies de l'information et de ses travaux de mise à niveau des actifs informationnels commencés après la date de début des activités du fonds.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds s'établissent à 24,9 M\$ en 2015-2016, soit 4,8 M\$ de plus que les revenus probables de 2014-2015.

L'augmentation s'explique principalement par une hausse des investissements au cours des dernières années, d'où l'augmentation des revenus de redevances en 2015-2016.

LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds s'établissent à 24,9 M\$ en 2015-2016, soit 4,8 M\$ de plus que les dépenses probables de 2014-2015.

La variation s'explique principalement par une augmentation des dépenses d'amortissement en 2015-2016 en lien avec des investissements à la hausse au cours des dernières années.

LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds s'établissent à 22,0 M\$ en 2015-2016, soit 4,0 M\$ de plus que les investissements probables de 2014-2015. Cette augmentation s'explique principalement par l'ajout de projets relatifs au Portail gouvernemental et au renouvellement des infrastructures technologiques du ministère.

Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
<hr/>		
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	17 626,1	17 626,1
Autres revenus	7 227,6	2 449,5
Total des revenus	24 853,7	20 075,6
Dépenses à approuver	24 853,7	20 075,6
<hr/>		
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-
<hr/>		
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-
<hr/>		
Investissements à approuver	22 000,0	18 000,0
<hr/>		
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(50 000,0)	(52 000,0)
Solde des avances au (du) fonds général	6 329,8	6 142,8
Total	(43 670,2)	(45 857,2)
<hr/>		

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014**Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	17 993,4	15 786,6	
Total des dépenses	17 993,4	15 786,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	-	
Investissements	14 268,0	9 865,4	-

Fonds québécois d'initiatives sociales

LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Dans le cadre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et plus spécifiquement à la suite de l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (RLRQ, chapitre L-7) en décembre 2002, le gouvernement du Québec a institué le Fonds québécois d'initiatives sociales. Ce fonds a été mis en vigueur le 1^{er} avril 2003.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LES REVENUS

Les revenus du fonds proviennent du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Les prévisions de revenus du fonds pour 2015-2016 s'établissent à 21,5 M\$, soit 1,1 M\$ de plus que les revenus probables de 2014-2015.

Cette variation s'explique par une augmentation des revenus d'affectation en provenance du ministère.

LES DÉPENSES

Pour l'exercice 2015-2016, des dépenses de 22,4 M\$ sont prévues à ce fonds, soit 1,9 M\$ de plus que la dépense probable. Cette variation s'explique par un étalement des engagements des années antérieures.

LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu dans le fonds en 2015-2016.

Fonds québécois d'initiatives sociales

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2015-2016

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats 2015-2016	Résultats probables 2014-2015
Revenus		
Revenus - Partie financée par le portefeuille ministériel	21 474,2	20 383,5
Autres revenus	-	39,5
Total des revenus	21 474,2	20 423,0
Dépenses à approuver		
	22 407,0	20 526,7
Surplus (déficit) de l'exercice	(932,8)	(103,7)
Surplus (déficit) cumulé au début	932,8	1 036,5
Surplus (déficit) cumulé à la fin	-	932,8
Investissements à approuver		
	-	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-
Total	-	-

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

Fonds québécois d'initiatives sociales

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2013-2014

(en milliers de dollars)

	Prévision des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
Total des revenus	25 892,8	19 637,4	
Total des dépenses	30 314,9	26 691,2	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(4 422,1)	(7 053,8)	
Surplus (déficit) cumulé au début	7 088,8	8 090,3	
Surplus (déficit) cumulé à la fin	2 666,7	1 036,5	
Investissements	-	-	-
